

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

***Séance publique du 26 décembre 2022 - 18h00 - CCM - Séance mixte
Openbare zitting van 26 december 2022 - 18u00 - GCM - Gemengde zitting***

Mme la Présidente, Catherine Moureaux :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci madame la Présidente. J'ai deux points, si vous le souhaitez bien.

Le premier, est-ce que nous avons le quorum en comptabilisant les gens qui sont en visioconférence?

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, je viens de le dire, nous sommes régulièrement réunis.

M. El Khannouss :

C'est à madame la Secrétaire communale que je pose la question.

Mme la Présidente :

Nous sommes régulièrement réunis et donc nous sommes plus de 23, je vais laisser la Secrétaire communale faisant fonction nous dire combien nous sommes. Madame Aelbrecht, je vous donne la parole.

Mme Aelbrecht, Secrétaire faisant fonction :

Ils sont 19 en salle et 5 en visioconférence.

M. El Khannouss :

Merci. Alors, deuxième intervention concernant l'ordre du jour, je souhaiterais mettre au vote la demande de retirer le point 74 qui concerne la désignation de la secrétaire communale, étant donné que la procédure a été entachée d'irrégularités. Je souhaiterais, madame la secrétaire, que vous l'indiquiez dans le PV.

Mme la Présidente :

Alors sur l'ordre du jour, c'est d'autres choses que vous propose la majorité, puisque nous avons décidé de retirer de l'ordre du jour d'aujourd'hui le point sur l'IPP ainsi que celui sur le PRI. Je vais expliquer pourquoi. Les deux points sont intimement liés puisque...

M. El Khannouss :

Excusez-moi, j'ai fait une demande. Je peux avoir une réponse?

Mme la Présidente :

Bien, on va, on va peut-être aborder votre demande après, si vous le souhaitez, puisque je pense que nous allons retirer deux points et donc ensuite on examinera votre demande d'en retirer un troisième.

Le collègue retire ces deux points et c'est important parce que ces deux points étant liés par ce que nous avons rentré à la Région au niveau du plan triennal. En théorie, nous devrions voter ce soir les deux pour être dans les clous parce que nous avons rentré dans le plan triennal une augmentation de l'impôt sur les personnes physiques. Or, l'impôt sur les personnes physiques doit être voté avant le 31 décembre. Or, si vous avez bien vu ce que nous vous proposons, nous vous proposons d'augmenter le PRI, mais de ne pas augmenter l'impôt sur les personnes physiques. Pour avoir discuté avec un certain nombre d'entre vous, je sais que le fait de voter le PRI est une chose qui n'est pas évident du tout dans la situation actuelle de la commune, et je le comprends. C'est vraiment une difficulté et ceci va s'accompagner d'une prime, d'une prime aux propriétaires et il faudra qu'on définisse les contours de cette prime et ça, nous n'étions pas capables de le faire de manière suffisamment précise pour le conseil d'aujourd'hui.

Donc, j'ai négocié avec la Région vendredi après qu'on n'ait pas eu le quorum la semaine passée, j'ai négocié avec la Région vendredi pour que nous puissions passer sans modifier l'IPP, mais aussi sans modifier le PRI aujourd'hui, ce qui, vous le comprenez, dans le cadre de nos engagements pris vis à vis de la Région dans le triennal, était au départ impossible. C'est possible. Nous avons cet accord de la Région à une condition, c'est que l'ensemble des deux lignes PRI plus IPP soit égal ou supérieur à ce qui était prévu dans le triennal. Nous ne pourrions pas descendre et donc forcément, ce que nous ne prenons pas aujourd'hui dans l'IPP, demain, nous devons le prendre dans le PRI. C'est ce que signifie la modification de l'ordre du jour d'aujourd'hui. Comme ça je suis tout à fait complète.

Donc, si je résume, le collègue retire le point statu quo IPP, retire le point d'augmenter le PRI et reviendra avec un point augmenter le PRI, mais assorti d'une prime. Je pense que ça va être quelque chose qui est favorablement pris par ce conseil. Voilà.

Alors, par rapport au point 74, donc, c'est un point du huis clos, et donc je pense que nous en délibérerons en huis clos, tout simplement.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Donc je souhaiterais intervenir par rapport à cette idée lumineuse que vous avez de retirer les deux points. La seule chose, c'est qu'évidemment ce que vous dites n'est pas tout à fait correct. J'éclaircirai la situation en prenant la parole. En ce qui concerne le point 74, chère Madame, c'est une demande de modification de l'ordre du jour. Je ne vais pas me prononcer sur le fond, je demande simplement de retirer le point, étant donné que la procédure a été entachée d'irrégularités et on peut le faire aujourd'hui, maintenant, à l'instant et pas à huis clos, comme vous le proposez pour les points concernant le PRI.

Concernant votre explication ou votre tentative d'explication par rapport au PRI, malheureusement, une fois de plus, vous dites le contraire de la vérité. Ce qui s'est passé lors du dernier conseil communal, c'est que de nombreux conseillers communaux, de l'opposition et de la majorité vous ont poussé à faire marche arrière. D'ailleurs, si vous n'aviez pas atteint le quorum lors du précédent conseil communal, c'est parce que justement, au sein du PS et au sein du MR, des gens s'opposent à cette augmentation du PRI qui, je le rappelle, est le fruit et les conséquences d'une gestion catastrophique des deniers de la commune.

Il ne faut pas venir nous jouer du violon en nous faisant croire que c'est lié à la situation économique ou la crise pandémique qu'on a connue avec la Covid 19. C'est lié à votre mauvaise gestion et aujourd'hui, vous proposez non pas de mettre une fin à cette proposition, mais de reporter celle-ci en proposant une prime qui avait déjà été proposée sous l'ancienne législature et que vous, madame Moureaux, vous avez supprimée. Je rappelle que l'ancienne prime atteignait 300 €. Donc ici, il faut que la population et que les conseillers le sachent. Ce n'est pas une proposition pour soulager la population, c'est simplement reculer pour mieux sauter. Voilà, merci. Je voudrais qu'on mette le vote en séance plénière, le point 74 concernant les irrégularités dans la procédure de recrutement d'un secrétaire communal pour lequel je me suis longuement prononcé publiquement par rapport à cette candidate en question. Merci.

Mme la Présidente :

Alors, je suis désolée, je pense que ne fût-ce que le fait de laisser penser qu'il y a des irrégularités et de pouvoir nous demander de voter sur quelque chose qui n'a jamais été énoncé ici, ce sont des manières de faire qui sont tout à fait délétores. Je ne comprends même pas que vous osiez faire une chose pareille. Je pense que nous allons aborder ce point de manière sereine.

M. El Khannouss :

Madame la présidente...

Mme la Présidente :

Vous n'avez pas la parole, monsieur El Khannouss et pourtant, c'est bizarre, je vous entends. Vous n'avez pas la parole. En fait, c'est moi la présidente de séance et je ne vous ai pas donné la parole. Vous n'avez pas la parole. Je vais devoir interrompre la séance si vous continuez à parler, alors que je ne vous donne pas la parole, car cela m'empêche de parler. En réalité, cela m'empêche de parler. C'est un problème. Il n'y a aucune raison pour qu'un point pour lequel nous n'avons encore eu aucun débat dans ce conseil soit retiré, aucune raison en réalité.

Je vais laisser la parole à la secrétaire communale sur ce point du règlement. Il me semble qu'il n'est pas légitime que vous puissiez laisser entendre qu'il y aurait des problèmes dans cette procédure, alors même que nous n'avons pas encore débattu de ce point. Ça me semble illégitime. Je peux passer la parole à la secrétaire qui, je le vois, regarde ce qu'il en est dans le règlement d'ordre intérieur.

M. El Khannouss :

Pour retirer le point de l'ordre du jour, un conseiller peut demander un vote.

Mme la Secrétaire F.F. :

Oui, je ne le trouve pas dans le R.O.I. Je vois que l'urgence, effectivement, là pour rajouter un point à c'est deux tiers des membres présents, mais je ne vois pas pour enlever un point. Je ne le vois pas.

Mme la Présidente :

Vous savez quoi, on va le faire. On va voter. On va mettre l'écran de vote. Allez-y, messieurs les techniciens, ça n'a aucun sens parce qu'on n'a pas parlé de ceci et on en parlera en huis clos. Donc, ce que vous faites, c'est juste donner éventuellement la possibilité à une

personne de se retourner contre vous parce que vous la diffamer en public, mais c'est tout. Allons-y !

Alors on va être logiques et donc on va mettre la proposition de monsieur El Khannouss au vote. Donc ceux qui souhaitent suivre monsieur El Khannouss vont voter oui et ceux qui souhaitent conserver l'ordre du jour tel qu'il est là, vont voter non. Donc ceux qui veulent suivre la logique de monsieur El Khannouss et enlever ce point de l'ordre du jour vont voter pour monsieur El Khannouss et ceux qui vont choisir de garder l'ordre du jour tel qu'il est, vont voter contre la proposition de Monsieur El Khannouss.

Madame Aelbrecht, est ce que vous pouvez vérifier que tout le monde a pu voter?

Mme la Secrétaire f.f. :

Oui, tout le monde a voté et les gens en ligne aussi.

M. Eylenbosch :

Madame la Présidente, j'avais demandé la parole avant le vote.

Mme la Présidente :

Attendez une seconde. Vous voulez intervenir monsieur Eylenbosch ? Attendez, On me donne les résultats du vote.

M. Eylenbosch :

Non, non, je voulais intervenir déjà avant que vous donniez le vote. Vous ne regardez pas la demande d'intervention !

Mme la Présidente :

Je suis désolée.

M. Eylenbosch :

Alors votre vote est nul.

Mme la Présidente :

On va vous écouter et on va relancer le vote si vous le souhaitez, allez-y. J'espère que ce que vous avez à dire est plus beau que le silence, comme on dit. Allez-y!

M. Eylenbosch :

Alors, madame Aelbrecht vous a signalé qu'il n'y avait rien dans le R.O.I. en ce qui concerne la procédure de vote. Tout point peut être mis à l'ordre du jour et si un point doit être mis à l'ordre du jour et qu'il s'agit d'un retrait, eh bien c'est une majorité simple et pas une majorité aux deux tiers. Regardez la nouvelle loi communale et vous saurez la réponse. Merci.

Mme la Présidente :

On recommence le vote. Comment vont voter les gens qui sont en ligne Madame Aelbrecht?

Mme la Secrétaire f.f. :

Normalement, comme c'est mixte, c'est le chef de groupe qui s'exprime.

Mme la Présidente :

Le chef de groupe va s'exprimer. Ah d'accord, très bien. Ok, on va faire comme on a fait jusqu'ici, pendant le Covid. Donc ceux qui sont en salle, ils vont voter classiquement. Voilà donc le non pour suivre le collègue, le oui pour suivre le conseiller. D'accord, on y va, on fait le vote en salle.

Alors maintenant je voudrais demander, donc j'ai vu que le chef de groupe du MR suit le conseil. Est-ce que parmi les membres MR présents en ligne, il y en a qui veulent changer de vote par rapport au vote du groupe MR en salle? Je n'en vois pas. Est-ce que parmi les membres du groupe PS/SPA en ligne, il y en a qui veulent changer de vote par rapport au vote exprimé par le chef de groupe en salle, Monsieur Boufraquech, qui a voté avec le collègue. Ok, il n'y en a pas. Alors est-ce que monsieur Ouassari est avec nous? C'est le seul membre? Ok. Alors par rapport aux membres du PTB, est-ce qu'il y a des membres du PTB qui ne sont pas en salle et qui souhaitent voter différemment de ceux qui sont en salle? Ceux qui sont en salle se sont abstenus. Alors je noterai aussi que Monsieur Akrouh s'est abstenu et il reste, madame Aelbrecht, à regarder les membres qui ne sont pas des groupes représentés dans la salle et qui seraient en ligne. Est-ce que vous pouvez balayer? Donc, Monsieur Eylenbosch, quel est votre vote ?

M. Eylenbosch :

Je vote pour le retrait du point.

Mme la Présidente :

Donc vous suivez le conseiller. Monsieur Hamzaoui du groupe Ecolo vous êtes le seul représentant aujourd'hui, il n'y a personne en salle. Qu'est-ce que vous faites ?

M. Hamzaoui :

Pour le retrait des points également.

Mme la Présidente :

D'accord. Est-ce qu'on a oublié quelqu'un, madame Aelbrecht? Est-ce que vous pouvez nous donner le résultat du vote?

Alors le résultat du vote, c'est 21 non, 4 oui et 3 abstentions et donc nous allons maintenir ce point.

J'ouvre la séance publique.

1. Finances - CPAS - 112-20221027-A-0001 - Modification budgétaire 2022 n°2 - Adaptation- report du 21/12/2022
Financiën - OCMW - 12-20221027-A-0001 - Begrotingswijzigingen 2022 nr2 - Aanpassing- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Alors en tout premier lieu, je voudrais remercier le conseiller qui avait noté une erreur dans la modification budgétaire 2022 du CPAS numéro deux. Celle-ci est à présent rectifiée.

Je donne la parole à madame Bastin, Présidente du CPAS.

Mme Bastin, Présidente du CPAS :

Donc, suite à l'erreur relevée lors du conseil communal précédent, je voudrais d'abord rassurer les conseillers sur le fait que des mesures supplémentaires de contrôle ont été mises en place afin que ce cas de figure ne se reproduise plus.

D'abord, je voudrais aussi remercier les fonctionnaires qui, pour la troisième fois, viennent au conseil communal et sont présents, notamment M. Rozen et M. Bex. Je les remercie beaucoup pour leur présence et aussi le travail qu'ils ont fait pour pouvoir répondre aux questions qui avaient été posées lors du conseil communal.

Donc, je pense que je vais peut-être passer la parole à Monsieur Rozen ou à Monsieur Bex pour donner les informations que nous avons déjà données précédemment, mais qu'il faut peut-être remettre dans le contexte de l'erreur qui a été faite.

Je donne la parole à monsieur Bex.

M. Bex :

Donc bonsoir. Bonsoir à tous. Donc pour la modification encore une fois, mes plus sincères excuses. Ce qui s'est passé était inacceptable et incompréhensible.

Donc la modification budgétaire, la deuxième modification budgétaire présente un nouveau besoin de dotation communale d'un peu plus de 400.000€. Il ne faut pas chercher plus loin. L'augmentation du revenu intégration par rapport au montant budgétisé justifie cette augmentation. Pour le surplus le technicien verra que le profil économique, comme on vous l'avait déjà dit à la séance précédente, le profil économique de notre budget au travers de la modification budgétaire reste conforme aux autres années avec des dépenses de personnel et de fonctionnement bien en dessous des moyennes régionales. Comme Madame la Bourgmestre l'a souvent dit, donc avec notre core business de l'aide sociale très élevée indiquant donc Molenbeek toujours rapporté au chiffre de la population est la commune la plus pauvre du royaume. Voilà pour ma partie.

Mme Bastin, Présidente du CPAS :

Donc je peux peut-être, pour répondre aux questions qui ont été posées précédemment, je peux peut-être passer la parole à Monsieur Rozen. Je pense que le conseiller avait posé un certain nombre de questions et vous souhaitez pouvoir y répondre.

M. Rozen :

Oui, je vais peut-être citer les questions de Monsieur Houari. La première question concerne le PV du comité de concertation où il est effectivement indiqué suite au comité de

concertation du 20.10.2022, etc. cette mention dans le PV fait référence à la séance du comité de concertation au cours de laquelle la modification budgétaire a été soumise et nullement question de l'erreur matérielle qui a bel et bien été constatée lors de la séance du Conseil communal et par monsieur Haouari lui-même.

Une deuxième question concernait les recettes de prestations d'Arcadia. Les recettes de prestations d'Arcadia sont en diminution par rapport aux prévisions reprises au budget initial 2022. C'est bien exact. Il s'agit de la conséquence de la non-concrétisation d'un projet envisagé avec la commune de Ganshoren. Celle-ci prévoyait d'entamer de lourds travaux dans la maison de repos et il était envisagé de transférer 20 de leurs résidents à Arcadia. Ce projet ne s'est finalement pas réalisé.

La troisième question concerne les fonds énergie qui ont également augmenté, tout comme les dépenses d'ailleurs y afférentes. Ces modifications font suite aux différentes décisions prises au niveau régional et fédéral en 2022 et la Commission communautaire commune a dégagé un montant de 10 millions d'euros pour l'ensemble des CPAS pour les aides énergie. Ce montant sera d'ailleurs sans doute doublé en 2023. A ce jour, on n'a toujours pas d'arrêté qui fixe les modalités d'utilisation de ce subside.

Pour ce qui concerne le fonds Vandelanotte, le montant octroyé a augmenté de +/- 500.000 €. Toutes ces interventions doivent faire l'objet d'une analyse individualisée. Si ce fonds n'est pas totalement utilisé, le montant restant sera alloué, réalloué au CPAS. Nos lignes de conduite en matière d'énergie ont été modifiés et ils le seront sans doute encore lorsque les modalités d'utilisation des fonds régionaux seront connus.

La dernière question concernait la facturation interne et je m'excuse déjà de la technicité de la chose, mais donc les crédits et les prévisions de recettes et de dépenses relatives à la facturation interne ont été modifiés. En effet, au moment de l'élaboration du budget 2022, les directives fédérales en matière d'utilisation des fonds COVID stipulaient une utilisation possible jusqu'au 31.12.2021. Une communication très tardive, fin décembre 2021, donc du fédéral a accordé une prolongation de l'utilisation des fonds Covid fédéraux jusqu'au 31.03.2022. C'est la modification qui a été apportée. Les instructions des services de tutelle concernant la comptabilisation de ces fonds Covid nous imposaient de doter le fonds de réserve pour les fonds non utilisés et de reprendre ces fonds via un prélèvement, donc via la sous fonction prélèvement. Vu que les dépenses relatives à l'intervention COVID ont été enregistrées sous la sous fonction aide sociale 83/20 il est normal de procéder à des écritures de facturation interne de prélèvement. Pour rappel, toutes ces écritures sont techniques et n'ont absolument aucune influence sur la dotation communale. Voilà Madame la Bourgmestre, les réponses.

Mme la Présidente :

Ok, merci Monsieur Rozen. Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur Haouari.

M. Haouari :

Merci, madame la présidente. Merci Monsieur Rozen pour les réponses à mes questions. Les réponses sont bien claires. J'ai encore une petite question par rapport à ce que vous venez d'évoquer par rapport au fonds de réserve. Donc je vois effectivement qu'il y a une augmentation du fonds de réserve de 910.000 €. Donc vous dites que cela vient de fin des aides ou des subsides en lien avec Covid. Donc, quelle est la suite de ce montant qui est mis dans le fonds de réserve d'exploitation? Donc quelle est la suite, quelle en sera la suite? C'est ma première question.

Ensuite j'avais juste une petite remarque, une toute petite remarque on est le 26 décembre. Je vois que dans la modification budgétaire qui passe aujourd'hui, que certains articles de l'investissement sont mouvementés, notamment l'acquisition de mobilier de bureau pour un montant de 87.000 €. Donc juste pour la petite remarque, je pense que cette ces dépenses ne pourra pas être réalisée avant la fin de l'année vu qu'il ne reste plus de temps pour lancer une procédure de marché même si ce sont des procédures simplifiées. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Bex.

M. Bex :

Donc comme Didier Rozen l'a dit, utilisation des subsides covid jusqu'au 31.03.2022. Nous devons rentrer le deuxième rapport covid fédéral. Nous avons rentré le premier rapport covid fédéral au 31.03 de cette année-ci. Nous devons rentrer le deuxième rapport covid pour mars 2023 et là le solde des montants potentiellement le solde des montants qui seront non utilisés et qui sont au fonds de réserve seront potentiellement restitués à l'état fédéral.

Je tiens directement aussi à préciser qu'on est au niveau d'utilisation du subsides covid au niveau des subsides CCC. Il nous reste 1.000 € qui n'ont pas été utilisés et au niveau des subsides fédéraux ou monétaires, plus de 4 millions on est à un pourcentage utilisation de 93,4 , 93,5 %. Ça c'est pour la question sur le subside. Covid.

Au niveau des crédits d'investissements, donc il s'agit des crédits d'investissement, donc acquisition de mobilier pour l'antenne Schols. Voilà, c'est tout ce que j'avais à dire.

Mme Bastin, Présidente du CPAS:

Merci, Monsieur Bex.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Haouari.

M. Haouari :

Je n'ai pas bien compris la dernière réponse par rapport au crédit d'investissement. Je n'ai pas bien entendu ou je n'ai pas bien compris. Ma question était de dire qu'on est fin de l'année, il est impossible d'utiliser ces crédits. Enfin en tous les cas de lancer les procédures de marché pour l'utilisation de crédits. Donc je me demandais si effectivement ces crédits seraient abandonnés et ils seraient réinscrit l'année prochaine. C'était juste ça. Sinon pour le reste, je vous remercie pour les réponses.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Bex.

M. Bex :

Les crédits, à mon sens, donc il y a eu un marché qui a été organisé pour l'attribution de mobilier et le mobilier a été livré au centre de compétences de Molenbeek, donc rue Schols, projet phare du CPAS en collaboration avec la commune qui a donc ouvert ses portes le lundi 3 ou 4 décembre.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Haouari.

M. Haouari :

Je ne vais pas polémiquer, mais en principe cette dépense n'aurait pas pu être exécutée et la commande n'aurait pas pu être passée sans l'approbation des crédits par l'autorité de tutelle. Mais bon, c'est juste une remarque. Je n'irai pas plus loin par rapport à ce point.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Rozen.

M. Rozen :

Juste pour dire que les procédures de marché ont été réalisées, lancées en parallèle de la procédure budgétaire. Voilà.

Mme la Présidente :

Merci.

Mme Bastin, Présidente du CPAS :

Merci Madame la Présidente et merci aux collègues pour leur vote, je pense que ce sera une bonne chose de faite par rapport à notre demande.

Mme la Présidente :

Merci, Monsieur Bex. Merci Monsieur Rozen. Bonne soirée. Au revoir.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

33 votants : 26 votes positifs, 7 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers : 26 positieve stemmen, 7 onthoudingen.

2. Secrétariat communal - VIA asbl - Remplacement d'un représentant de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée Générale de VIA - Législature 2018-2024 - Belinda Meira De Oliveira.- report du 21/12/2022
Gemeentelijk secretariaat - VIA vzw - Vervanging van een vertegenwoordiger van de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek voor de Algemene Vergadering van VIA - Legislatuur 2018-2024 - Belinda Meira De Oliveira.- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Alors c'est le remplacement d'un représentant du PTB à Via.

Les collègues qui sont en ligne, je peux vous demander d'éteindre votre micro quand vous ne parlez pas, quand vous n'êtes pas appelés à parler, sinon c'est dérangent pour la séance.

Je vois qu'on m'a menotté un vote, je suppose que c'est l'unanimité puisque c'est le choix de votre groupe. Il n'y a pas de souci. Pour les autres, c'est madame Belinda Mera de Oliveira qui vous représentera à Via.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**3. Secrétariat communal - Conseil de police - Remplacement de Monsieur Rachid Mahdaoui par Fatima Zahmidi.- report du 21/12/2022
Gemeentelijk secretariaat - Politieraad - Vervanging van de heer Rachid Mahdaoui door Fatima Zahmidi.- uitstel van 21/12/2022**

Mme la Présidente :

Ça c'est un point pour lequel il n'y a pas de vote.

Le groupe socialiste a fait savoir que Monsieur Mahdaoui était remplacé par madame Zhamidi au conseil de police puisque Monsieur Mahdaoui n'est plus membre et madame Zhamidi l'a remplacée dans ce conseil.

*Le Conseil prend acte.
De Raad neemt akte.*

**4. Secrétariat communal - Logement molenbeekoï - Démission de M. Wannes Soete du Conseil d'administration - Proposition de deux candidats - Joanna CALLEWAERT et Oumar DIALLO.- report du 21/12/2022
Gemeentesecretariaat - Molenbeekse Woningen - Ontslag van de heer Wannes Soete uit de Raad van Bestuur - Voorstel van 2 kandidaten - Joanna CALLEWAERT en Oumar DIALLO.- uitstel van 21/12/2022**

Mme la Présidente :

Alors, remplacement de membres à nouveau du PTB. Monsieur Wannes Soete quitte le logement molenbeekoï et nous proposons au logement molenbeekoï de choisir parmi deux candidats présentés par le PTB et donc je vous propose l'unanimité sur ce point.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Il y a quelque chose que je n'ai pas compris. Donc, vous avez dit qu'il y avait deux candidats du PTB. Vous avez demandé si on était d'accord avec ça. On dit oui, mais qui est ce qu'on désigne?

Mme la Présidente :

Alors on les présente tous les deux en fait. Et c'est l'assemblée générale du logement qui va choisir. Nous avons dans la règle le devoir de leur renvoyer le double de candidats du

nombre de postes disponibles. Et donc le PTB a rentré deux noms et il sera fait un choix parmi les deux noms dans l'assemblée générale du logement.

M. Eylenbosch :

Mais ceux-là, c'est le conseil communal qui les désigne.

Mme la Présidente :

Le conseil communal, envoi la liste des deux noms.

M. Eylenbosch :

Mais ce n'est pas l'assemblée générale du logement à ma connaissance, puisqu'ils représentent l'opposition du conseil communal et les représentants du conseil communal sont désignés par le conseil communal. Après, s'il monte sur des parts privées, là à ce moment-là, c'est autre chose. Mais s'ils sont désignés par le conseil communal, c'est le conseil communal qui est compétent pour faire l'élection ou pour faire la désignation. C'est à vérifier.

Mme la Présidente :

Non c'est bien le règlement du conseil d'administration du logement et c'est le règlement de la SISF. Donc, en fait, c'est l'article 56 du code du logement qui prévoit les modalités de nomination. Et si vous voulez, je vous les détails, mais donc on doit bien envoyer deux noms et ensuite il sera fait choix dans l'assemblée générale du logement.

M. Eylenbosch :

Alors, s'il y a une modification au niveau de la réglementation par rapport à ça, j'aimerais bien avoir une copie.

Mme la Présidente :

Oui c'est l'article 56 du code du logement. Voilà.

M. Eylenbosch :

Madame Aelbrecht est ce que vous avez pris note de ma demande ? Merci.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, vous voulez intervenir sur ce point-ci ?

M. El Khannouss :

Je veux demander à madame la Secrétaire la vérification du quorum, parce que j'ai quelques doutes. Est-ce que vous pourriez vérifier si le quorum est ...

Mme la Présidente :

Vous voulez une vérification du quorum, on va tout de suite vérifier le quorum.

M. El Khannouss :

Comme il y avait un certain nombre de personnes qui travaillaient pour le CPAS, qui étaient branchés sur le teams, j'ai quelques doutes. Merci.

Mme la Présidente :

Notre secrétaire ne travaille pas sur le nombre de personnes en ligne, mais sur la liste des présents, membres du conseil.

Mme la Secrétaire f.f. :

Il y a toujours sept personnes en ligne.

M. El Khannouss :

Merci madame la Secrétaire.

Mme la Présidente :

Attendez, ça n'a pas été enregistré pour le PV svp.

M. El Khannouss :

Madame la Secrétaire, est-ce que vous avez bien indiqué ...

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss la parole n'est pas à vous.

Madame la Secrétaire, est-ce que vous pouvez prendre le temps de répondre dans les formes pour que ce soit inscrit au PV ?

Mme la Secrétaire f.f. :

Il y a toujours sept personnes en ligne.

Mme la Présidente :

Merci. Et donc il y a toujours le quorum. Merci.

Alors monsieur El Khannouss, vous redemandez la parole ?

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Essayez d'être moins directe avec les conseillers, ça améliorerait nos relations, je pense.

Madame la secrétaire, est-ce que vous avez bien indiqué dans notre PV mon intervention du début de séance? S'il vous plaît, c'est très important. Merci.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

5. Prévention - Convention entre Commune de Molenbeek-Saint-Jean et l'asbl Molenbeek Vivre Ensemble (MOVE) relative à la Prévention - Année 2021- report du 21/12/2022

Preventie - Overeenkomst tussen de gemeente Sint-Jans-Molenbeek en de vzw "Molenbeek Vivre Ensemble" (MOVE) inzake Preventie - Jaar 2021- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

C'est la convention qui détermine des axes de travail, de la prévention. Les montants alloués à MOVE, les objectifs à remplir, les conditions de mise en œuvre, etc. Et c'est à vrai dire quelque chose de reconduit à chaque fois.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Je remarque que le montant alloué est le même que l'année d'avant, donc le montant pour 2021 qu'on vote maintenant, donc 1 901 806 est le même qu'en 2020. Donc on n'indexe pas apparemment. Et ça va être la même chose pour 2022 parce que en 2021, je pense que l'inflation était assez limitée, peut-être 2 %, mais en 2022, ce sont des sommes nettement plus élevés, donc le montant reste toujours le même. C'est ça ma question.

Mme la Présidente :

Alors les variations de la dotation passent toujours par le conseil communal. Et donc ce sont des discussions qu'on a déjà eu dans le cadre du budget ou dans le cadre des modifications budgétaires, ou ce sont des discussions qu'on aura dans le cadre du budget 2023. Il n'y a rien qui est véritablement caché, en fait, c'est simplement toutes les décisions que vous prenez du conseil communal. Voilà.

Ici, c'est juste formaliser la convention pour laquelle apparemment il y avait un retard pris. Je ne sais pas d'où vient ce retard. Voilà.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

6. Prévention - Nouvelle convention d'occupation temporaire de l'immeuble sis Rue de Koninck, 38 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean- report du 21/12/2022
Preventie - Nieuwe tijdelijke gebruiksovereenkomst voor het gebouw aan de Koninckstraat 38 in 1080 Sint-Jans-Molenbeek.- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Ici il s'agit de la poursuite sous une nouvelle convention d'occupation temporaire de l'occupation du BAT. Donc, vous savez qu'on a beaucoup discuté de la situation de Molenbeek hospitalières. C'est un site sur lequel on a déjà hébergé jusqu'à 250 personnes. Pour l'instant, il y en a environ 200. On signe une nouvelle convention qui permet à la fois d'avoir une sûreté, d'avoir une présence sur place et à la fois un encadrement par les services communaux ainsi qu'une participation de la région. C'est Citydev qui est le propriétaire de ce bâtiment. Et donc on est maintenant sur une occupation qui va être jusqu'à maximum 240 personnes dont une trentaine de Ména avec une a.s.b.l gérante qui s'appelle 2,50 € qui est largement soutenue par l'asbl que tout le monde connaît de médisa sous Bruxelles refugies avec lesquels on travaille maintenant depuis plusieurs mois. Donc il y avait eu un moment d'interruption du travail avec association. C'est compliqué sans avoir quelqu'un sur place. C'est compliqué aussi sans avoir un référent de la commune. Et donc on a pu obtenir de la région l'engagement d'avoir de nouveaux, comme on l'a eu pendant plusieurs mois ou par le passé, un référent de la commune sur ce site.

J'ajouterais que c'est un site pour lequel on a pu gérer jusqu'ici la médiation avec le voisinage de manière satisfaisante, même si on a eu à regretter un décès sur le site, mais tout à fait indépendant de la gestion du site puisque c'était lié à un conflit interpersonnel pour lequel une enquête est encore en cours. Voilà donc jusqu'à fin juillet 2023, le site pourra encore être occupé et être occupé dans une occupation qui est encadrée par les pouvoirs publics. Et je pense qu'on peut être fiers de ceci. Voilà,

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

7. Prévention - Plan global de Sécurité et de Prévention - Appel à projets - Implémentation d'antennes de sécurité intégrées au niveau local (L.I.S.A.) - 2022.- report du 21/12/2022
Preventiedienst - Globaal Veiligheids- en Preventieplan - Oproep voor projecten - Implementatie van geïntegreerde veiligheidsantennes op lokaal niveau (L.I.S.A.) - 2022.- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Alors ça, c'est un point très important aujourd'hui que je voulais vous présenter. C'est un programme que j'ai développé avec Amet Gjanaj déjà dans le quartier Heyvaert. On reviendra pour vous présenter le projet final.

Ici, on vous demande l'autorisation de souscrire à un appel à projets pour une nouvelle Lisa. C'est une antenne de sécurité intégrée local, donc c'est en fait un petit local dans le quartier Ribeaucourt qui sera destiné à héberger de manière régulière un service délocalisé à la fois de prévention et de sécurité, ainsi que des services administratifs de base. Et donc ici, on va être subsidié pour acheter un bâtiment dans le quartier qui va devenir une L.I.S.A. Donc je pense que c'est une très très bonne nouvelle pour ce quartier qui a toujours besoin de notre

soin au niveau des services publics. Voilà, c'est un montant de 537 000 € qui va nous arriver dans le cadre de cet appel à projets.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci, madame la présidente. C'est évidemment une excellente nouvelle, mais je me demandais est ce que vous avez déjà une idée un petit peu plus précise maintenant de ce qu'on va mettre en place à cet endroit-là? Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci madame la bourgmestre. J'ai juste une question. Bravo déjà pour l'initiative. C'est une bonne nouvelle pour le quartier, qui permettra justement d'aider certains agents au niveau de la prévention et la sécurité. Ma question est la suivante de quels bâtiments parle-t-on exactement pour voir un peu au niveau stratégique où il sera placé. On sait très bien qu'on a une grosse présence de toxicomanes dans le quartier. Donc voilà. Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, madame la présidente. Eh bien moi je suis très content d'apprendre qu'une antenne L.I.S.A. va être implantée dans la commune de Molenbeek. Je sais que dans d'autres communes, c'est déjà le cas depuis un certain temps. Je voudrais bien savoir qu'est-ce qui diffère cette antenne-ci par rapport aux autres? Au vu de la problématique, effectivement, c'est une question que je vais évoquer un peu plus loin dans le Conseil communal de la drogue. Je souhaiterais savoir est ce que cette antenne L.I.S.A. aura une collaboration directe avec l'ASBL Transit et les services communaux? Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci pour vos questions. Alors quels services ? Effectivement dans ce quartier-là c'est certain qu'on devrait avoir une attention plus particulière sur la sécurité au sens large et aussi sur la prévention et la réduction des risques puisqu'on a une problématique plus particulière de toxicomanie dans le quartier. Maintenant, ce ne seront certainement pas les seuls services offerts. Il faudra évidemment que ça puisse entrer dans l'ensemble des services que donne notre administration. Et donc, s'il est certain que la prévention et la sécurité occuperont une grande place dans l'antenne L.I.S.A. Ribeaucourt, les autres services qu'on y mettrait ne sont pas encore définis et je vais expliquer pourquoi. Tout simplement parce qu'ici nous ajoutons un deuxième projet dont l'appel à projets 2022. Donc on arrive un peu en saisissant une opportunité qui nous est offerte par la région d'aller très vite et de pouvoir aller créer une deuxième antenne L.I.S.A. puisque en réalité on a créé, on a répondu pour la première fois à cet appel à projet au début de l'année et on a déjà obtenu un subside de 700.000 € et donc ici on va en obtenir un deuxième de 500 et quelques 1000.

Il faut savoir que le subside de 700.000 euro pour le quartier Heyvaert, les travaux de l'antenne sont en train de se terminer et donc théoriquement au début de l'année prochaine

l'antenne L.I.S.A. à Heyvaert va déjà s'ouvrir. Donc c'est aussi pour ça que c'est compliqué pour moi puisque en fait on est dans une démarche un peu opportuniste. On sait qu'on a besoin d'un relais local supplémentaire du côté Ribeaucourt, donc on fait la démarche d'aller chercher ses sous qui sont là. Mais on n'a pas encore finalisé le projet définitif au niveau de la présence des services administratifs puisqu'il faudra investir d'abord l'antenne Heyvaert qui ouvre début de l'année prochaine, donc sécurité prévention c'est certain, avec évidemment les associations on a Transit, mais on a aussi Dune qui travaille sur le territoire. On a aussi Move qui travaille beaucoup sur ce territoire et donc tous ces services-là d'office vont pouvoir profiter du local de la L.I.S.A.

Pour ce qui concerne les services administratifs, je pense que ce sera plus tard qu'on va pouvoir avoir l'allocation des ressources en fonction des différents sites nouveaux puisqu'on a l'occasion d'ouvrir deux L.I.S.A. cette année, c'est beaucoup et forcément ça va demander une réflexion en interne de l'administration pour savoir quel service on met ou à quel rythme. Il est possible qu'on n'ait pas tous les jours le même service qui est là par exemple. Donc ça, c'est quelque chose que je ne peux pas encore vous dire aujourd'hui.

Alors, en ce qui concerne le bâtiment, le bâtiment, on en a identifié un qui est vraiment proche de la station, qui est plutôt du côté du Léopold II, appelons le côté communauté française. C'est probablement vers celui-là qu'on va se tourner. Voilà. Mais c'est pas encore définitif.

Alors la différence entre les antennes. Une antenne L.I.S.A., c'est une antenne délocalisée de quartier, centrée sur une vision intégrée de la prévention et de la sécurité. Donc ça veut dire pouvoir à la fois avoir des acteurs de prévention, des acteurs de sécurité, mais aussi des acteurs administratifs et faire vivre le quartier. C'est aussi une antenne qui a pour vocation de créer une cohésion sociale supplémentaire dans le quartier. Voilà, donc après, chaque antenne peut avoir ses spécificités en fonction du quartier. Comme vous l'avez tout de suite imaginé. C'est fort juste.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

8. Prévention - Plan Bruxellois de Prévention et de Proximité 2022-2024 - Approbation de la convention.- report du 21/12/2022

Dienst Preventie - Plan voor preventie en nabijheid van Brussel 2022-2024 - Goedkeuring van de overeenkomst.- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

9. Prévention - Subside à l'asbl Transit 2022- Approbation de la convention.- report du 21/12/2022

Dienst Preventie - Subsidie aan de vzw Transit 2022 - Goedkeuring van de overeenkomst- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Et bien justement, voici notre participation à Transit et au plan bruxellois de prévention et de proximité, donc je propose qu'on puisse éventuellement mettre les deux points ensemble. C'est une expertise qu'a Molenbeek depuis bien longtemps et qui nous permet d'aller capter les subsides et de pouvoir les mettre à disposition. Et pour ce qui concerne Transit, vous le savez c'est l'asbl régionale de référence, on y siège pour l'accompagnement et le suivi des toxicomanes. Elle est financée essentiellement par la région, mais aussi par l'ensemble des communes bruxelloises via le Plan stratégique de sécurité et de prévention. Et donc on a deux points. On a le plan bruxellois de proximité Prévention 2022-2024, fait avec SAVE l'agence Bruxelles Prévention Sécurité et le subside à transit.

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci, madame la Présidente. J'aurais plusieurs questions à vous poser à ce sujet. D'abord, combien d'associations, vous en avez cité une autre, sont capables d'aider les drogués dans la commune ? Est-ce que c'est répertorié ? Est-ce qu'il y a une centralisation pour permettre d'orienter les personnes au plus près de chez eux etc. ? Quels types de drogues sont prises en compte ? Parce qu'en voyant Investigation hier concernant les benzodiazépines mélangés à l'alcool et les effets épouvantables que ça peut faire jusqu'à la mort et qu'on sait qu'il y a un marché noir et sur internet aussi de ces produits, c'est impressionnant et je n'entends pas qu'on se préoccupe de ça particulièrement pour le moment.

Quid de la salle de consommation Bruxelles-Ville et est-ce qu'on sait à peu près combien de Molenbeekois y vont et est-ce qu'il y a un encadrement à ce niveau-là ? Et évidemment, merci pour Ribeaucourt parce que je crois que la STIB est un petit peu dépassée et on a du boulot. Je vous remercie beaucoup.

Mme la Présidente :

Je dois dire que Monsieur Ben Salah m'interpelle de manière floue tout à l'heure là-dessus, donc je répondrais à ce moment-là, je crois que c'est mieux. En fait, vous avez des questions qui rejoignent les siennes et j'ai beaucoup à dire. J'avais même éventuellement l'intention de vous proposer une section réunie sur ce sujet, parce qu'en fait c'est vraiment un sujet très vaste et il y a énormément. Donc je veux bien, je veux bien répondre tout à l'heure, ou alors on fait une section réunie.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Mais effectivement, c'est un vaste problème qui dure et qui de manière répétée, ça devient assez monotone et assez problématique de ne pas avoir de réponse à ces problèmes-là, notamment celui de la drogue.

Moi ma question elle concerne l'assiduité des représentants de notre commune dans les conseils d'administration tel que Transit. Il fut un temps où le siège dans le conseil d'administration d'un des représentants de Molenbeek n'était pas, on ne peut pas dire qu'il

brillait par sa présence. Je voulais être certain qu'on veillait à faire en sorte que notre présence au sein de la structure de Transit puisse être garantie. Et je souhaiterais par la même occasion savoir qui va prendre, quel est le, est-ce que c'est le fonctionnaire de prévention? Est ce qu'il y a un membre de l'administration communale qui va se charger principalement de cette problématique qui dure comme je l'ai dit ? Et effectivement, je vous rejoins concernant la section réunie, je trouve que c'est une excellente idée. Evidemment je suis pour à 200 % mais je tiens aussi à maintenir la question car j'imagine que vous avez beaucoup de lumière à nous apporter par rapport à ces demandes, ces interrogations des citoyens concernant ce problème qui dure au sein de Ribeaucourt notamment. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Papadiz.

M. Papadiz :

Madame la Présidente, moi ce qui m'inquiète plutôt, c'est tout ce qui tourne autour de Transit. Quand vous prenez le métro le matin du côté de Yser et Ribeaucourt, ça devient un petit peu inquiétant. Est ce qu'il ne faudrait pas faire intervenir la STIB, les faire venir voir pour essayer de trouver une solution au niveau de l'entretien et de la propreté de ces métros? Peut-être, je ne sais pas, voir s'il n'y a pas d'autres responsables qui peuvent intervenir et alors voir d'autres responsables de transit et peut être un responsable communal, essayez de trouver une solution pour voir pour que ces gens ne traînent pas dans la rue ou qu'ils soient un peu mieux assistés, mieux aidés au niveau de la propreté.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Papadiz. Je vous propose de vous répondre dans le cadre de l'interpellation. Ça me semble plus logique parce qu'ici on a largement débordé des points inscrits à l'ordre du jour. Et je peux déjà vous dire que j'ai convoqué la STIB et que j'ai eu des demandes extrêmement précises à leur égard et qu'on a un travail articulé avec toutes les associations et qu'on fait beaucoup, beaucoup en fait. Mais j'expliquerai tout ça tout à l'heure dans le cadre de l'interpellation.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

10. Prévention - Installation et l'utilisation de caméras fixes temporaires sur l'ensemble du territoire communal pour l'année 2023.- report du 21/12/2022

Preventie - Installatie en gebruik van tijdelijke vaste camera's op het hele gemeentelijke grondgebied voor het jaar 2023.- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

On prend acte de l'avis positif du chef de corps de la zone qui nous permet de clôturer les démarches qui autorisent le renouvellement de l'autorisation d'installer des caméras fixes temporaires sur le territoire communal pendant un an. Donc on est obligés en fait de consulter d'abord le chef de corps, mais je suppose que vous êtes d'accord pour nos caméras du service incivilité qui servent grandement notre échevine de la propreté aujourd'hui pour pouvoir surtout

lutter contre les dépôts clandestins. Et ça nous permet de poursuivre les infractions qui sont décrites dans le règlement général de police.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci, Madame la Présidente. Enfin, j'ai posé la question au chef de corps au Conseil de police concernant les deux représentants et employés de Molenbeek qui sont au service de la police pour visionner ces caméras. Mais est ce que ces personnes-là visionnent aussi pour la propreté ou est ce qu'il y a une autre structure qui sera sur ajoutée pour ce travail-là spécifiquement? Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Oui, je pense que c'est un problème important avec les dépôts clandestins et je pense que les caméras peuvent parfois aider. Mais par contre, je trouve qu'il ne faut pas non plus se faire des illusions. Ça ne va pas tout résoudre et je pense que le plus important, ça reste des investissements dans les infrastructures et dans le personnel. On le voit. Le personnel a d'ailleurs fait grève il n'y a pas si longtemps pour manque de matériel, manque de personnel et donc ça je pense que c'est l'essentiel. Bon, c'est pour cette raison là qu'on va s'abstenir sur ce point.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci, madame la Présidente. Écoutez, c'est une très bonne chose de renouveler le cadre de l'installation des caméras fixes temporaires sur le territoire de la commune. Par contre, j'ai une question précise pour l'échevine. Je vous avais envoyé une question écrite, j'ai eu les réponses par rapport au nombre de PV depuis 2018 jusqu'à aujourd'hui pour les questions liées aux incivilités, dépôts clandestins, et cetera. Et j'ai été assez surpris de la forte diminution de PV. Est-ce que vous pourriez nous donner peut-être une explication là-dessus? Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis :

Merci, madame la présidente. Une petite question très simple n'y avait-il pas un membre du personnel de la commune qui travaillait à cette cellule incivilités et qui n'y est plus et qui a été repris par les services de police ou autres de mémoire, mais cette personne n'est plus au service de la commune actuellement ?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Garcia-Fernandez qui va vous répondre sur les aspects propreté, caméras, propreté, incivilités.

Mme l'échevine Garcia-Fernandez :

Alors d'abord, pour répondre à madame Evraud, les deux Caloc dont vous parlez sont actuellement affectés essentiellement, enfin elles visionnent les images mais pas pour la cellule incivilités pour répondre à votre question de façon tout à fait claire et transparente. Voilà.

Alors par rapport à ce que vous dites, Monsieur Vancauwenberge, vous avez raison, les caméras, l'idée, ce n'est pas de devenir de fonctionner dans Big Brother. Ce n'est pas la panacée, mais ça aide. Ça aide à trouver des personnes qui, souvent d'ailleurs, n'habitent pas notre commune et viennent déposer en toute impunité les dépôts clandestins.

Moi, je pense que c'est quand même une bonne solution, d'autant plus qu'elles sont fixes, temporaires, c'est à dire qu'elles tournent à concurrence de dix jours environ. Tous les dix jours on les change de place. Et donc moi je pense que c'est même si ce n'est pas la panacée comme je vous l'ai dit, je pense que c'est quand même fort utile pour notre commune.

Alors pour répondre à monsieur Boufraquech, c'est vrai que les chiffres qu'on vous a envoyés démontrent qu'il y a une diminution des PV. Alors pour la période Covid, vous vous en doutez, l'explication elle est logique. En fait, nos agents n'avaient pas l'autorisation de faire des fouilles superficielles en ce qui concerne les sacs blancs, et il y avait énormément de personnes malades. Donc l'explication, elle est logique, elle est simple. Mais vous devez aussi savoir que nous avons un fonctionnaire sanctionnateur qui reçoit donc les PV, qui reçoit les constats et le fonctionnaire sanctionnateur est une personne tout à fait indépendante. Donc les chiffres que vous avez reçus, ce qu'on vous a envoyé sont les PV qui ont été effectivement poursuivis.

Alors nous avons discuté de ça en collège, notamment avec mon collègue Amet Gjanaj qui est compétent pour les pour les SAC et ce que je vous propose, c'est de vous envoyer par écrit une analyse plus approfondie que celle que je viens de faire maintenant, si ça vous convient. Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

33 votants : 30 votes positifs, 3 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers : 30 positieve stemmen, 3 onthoudingen.

11. RH - Règlement de travail - Annexe 2 - Modification suite à l'application de la modification de la loi sur le contrats de travail - Trois jours de maladie sans certificat.- report du 21/12/2022

HR - Arbeidsreglement - Bijlage 2 - Wijziging ten gevolge van de toepassing van de wijziging van de wet op de arbeidscontracten - Drie ziektedagen zonder medisch attest.- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Il s'agit de la mise en œuvre dans nos réglementations internes d'une loi qui a changé, loi sur le contrat de travail. Et désormais le travailleur a le droit de ne pas présenter de certificat trois fois par an pour une absence d'un seul jour ou le premier jour d'une plus longue absence. Et donc, la loi ne s'appliquant pas aux personnels statutaires, une modification du règlement de travail est nécessaire afin que ce personnel puisse en bénéficier également.

Je pense que c'est au meilleur profit de l'investissement de nos collègues. C'est une bonne chose et ça permettra aussi, par la même occasion de ne pas engorger les premières lignes de soins avec des absences d'un jour ou stresser ceux qui auraient besoin d'un certificat.

Je donne la parole à monsieur Haouari.

M. Haouari :

Merci, Madame la Présidente. Donc, c'est une modification législative qui doit bien sûr s'appliquer au niveau communal. Et donc je suis content de voir qu'on élargit la mesure au personnel statutaire. Donc, si j'ai bien compris, ce qui sera discuté en comité syndical, c'est d'élargir la possibilité au personnel statutaire. C'est bien ce qui sera négocié au niveau du comité de négociation avec les syndicats ? Parce qu'on fait mention de ce comité de négociation. Et puis alors, je vois que, dans le décide, on parle de contrôle, de médecin, de travail, enfin. Donc, malgré le fait qu'on ne qu'on ne doit pas présenter de certificat pour le premier jour d'absence, donc on doit s'attendre à ce qu'il y ait un contrôle du médecin de travail sans qu'on ait eu de certificat. C'est bien ça?

Mme la Présidente :

C'est possible, évidemment. Alors, pour répondre à votre première question, le protocole est déjà signé. On a déjà un protocole avec les syndicats, c'est le protocole d'accord commun 499. Il vaut aussi bien pour la commune que pour le CPAS et pour le personnel statutaire comme pour le personnel contractuel. Voilà, merci de vos questions.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

33 votants : 33 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers : 33 positieve stemmen.

12. Enseignement francophone - Enseignement communal de Promotion sociale - Institut Machtens - Convention entre l'Administration communale et l'asbl Service Emploi de Koekelberg pour l'occupation gratuite de locaux de cours à l'Institut Machtens en 2023 - Approbation.- report du 21/12/2022

Franstalig onderwijs - Gemeentelijk onderwijs voor sociale promotie - Machtensinstituut - Overeenkomst tussen het gemeentebestuur en de vzw Service Emploi de Koekelberg voor het gratis gebruik van cursuslokalen in het Machtensinstituut in 2023 - Goedkeuring.- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Il s'agit de la convention entre notre administration et l'asbl. Services emploi de Koekelberg qui occupe régulièrement déjà depuis des années les locaux de l'Institut Machtens pour notamment des cours de type informatique.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

33 votants : 33 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers : 33 positieve stemmen.

13. Enseignement fondamental francophone - Convention de collaboration entre le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean et la Commune de Molenbeek-Saint-Jean - Fonds de participation et activation sociale 2022 - Opération Coup de Pouce.- report du 21/12/2022

Franstalig basisonderwijs - Samenwerkingsovereenkomst tussen het OCMW van Sint-Jans-Molenbeek en de gemeente Sint-Jans-Molenbeek - Fonds voor participatie en maatschappelijke activering 2022 - Operatie Coup de Pouce.- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Alors l'opération Coup de pouce c'est une opération commune CPAS/ Commune au niveau de l'enseignement avec un fonds de participation et d'activations sociale qui vaut 20.000 € et qui permet que le CPAS intervienne dans les sorties scolaires pour les enfants dont les parents sont au CPAS et afin d'aider à ce que ceux-ci puissent quand même faire une série des activités qui sinon seraient difficiles à payer pour eux. Voilà.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

33 votants : 33 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers : 33 positieve stemmen.

14. Enseignement néerlandophone - Emplois vacants pour les nominations au 01.01.2023.- report du 21/12/2022
Nederlandstalig Onderwijs - De vacantverklaring bij de benoeming in wervingsambt op 01.01.2023.- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Je pense que ce n'est pas le genre de point qui va appeler beaucoup de commentaires.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

Taoufik Hamzaoui quitte la séance / verlaat de zitting.

15. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Quartier Durable Etangs Noirs - Action 3.1 'Jobcoach mobile' - Approbation des conventions (Art2Work et D'Broej VMJ).- report du 21/12/2022
Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract Zwarte Vijvers - Actie 3.1 'Mobiele Jobcoach' - Goedkeuring van de overeenkomsten (Art2Work en D'Broej VMJ).- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Donc vous savez qu'en début de législature, on a décidé qu'Etangs Noirs ferait l'objet d'une attention accrue et on a pu aller décrocher un contrat de quartier.

Alors ici, il s'agit de la mise en œuvre, avec le choix des partenaires et l'approbation des conventions sur l'action qui s'appelle Job coach mobile. Donc, c'est une action qu'on a l'habitude de voir dans des contrats de quartier, une attention à l'emploi. Ici on a été dans des montants beaucoup plus importants que par le passé puisqu'il y a deux fois 200.000€. C'est beaucoup qui est mis dans cette action et cette action, elle sera exécutée par deux asbl. D'Broej et Art2Work et les deux asbl sont chargées chacune vis-à-vis d'un public légèrement différent et avec des design différents, d'aller raccrocher les jeunes à l'emploi. Donc c'est une problématique qui est fort fréquente sur le territoire. Quand on a fait l'organisation des assemblées citoyennes du contrat de quartier, on a bien vu confirmer les diagnostics qu'on voit dans les chiffres et les statistiques. C'est un quartier qui a besoin qu'on soit aux côtés de certains jeunes qui avaient du mal à pouvoir sortir de l'école avec une formation ou accéder à l'emploi. Et donc on avait besoin d'intervention beaucoup plus forte dans ce quartier pour venir en aide à ces jeunes. Et ça, c'est le travail que ces associations vont mener. Et donc Art2Work va travailler plutôt sur un public assez universel mais sur la voie publique, tandis que D'Broej va se centrer plutôt sur les jeunes femmes et jeunes filles et être plutôt dans des travaux à l'intérieur. Mais chaque fois c'est le même objectif. C'est essayer d'aller rencontrer les personnes qui sont en difficulté, qui sont jeunes, qui n'ont pas de formation, qui n'ont pas de mise à l'emploi et pouvoir essayer de les raccrocher et de leur donner des opportunités.

Donc c'est au final deux fois 200.000 € et je crois que c'est vraiment, c'est la première action du contrat de quartier durable Etangs Noirs sur le terrain et c'est vraiment une action qui aura à mon avis un effet levier très important et qui va pouvoir aider énormément de nos concitoyens.

Je suis très contente qu'on puisse aboutir avec ça. Voilà. Et je voudrais aussi remercier les services qui ont fait le travail et souhaiter bon travail à Art2Work et à D'Broej.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

16. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Quartier Durable "Autour du Parc de l'Ouest" - Occupation temporaire du bâtiment sis rue Jean-Baptiste Decock 86-88 (Stockage).- report du 21/12/2022

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract "Rondom Westpark" - Tijdelijke bezetting van het gebouw gelegen Decockstraat 86-88 (Opslag).- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Donc vous vous souvenez qu'on a déjà octroyé à un collectif d'association qu'on avait choisi par appel à projet le Decock 97. Ici, il s'agit de dévouer le Decock 86- 88 aux mêmes associations, mais uniquement en vue de stockage de leur matériel parce que c'est un bâtiment dans lequel on ne peut pas imaginer d'avoir des activités, il est trop abîmé.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

17. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de Rénovation Urbaine - CRU 6 « Autour de Simonis » - Action A.1 Chercheur d'emploi - Approbation de la convention.- report du 21/12/2022

Departement Infrastructuur & Stedelijke Ontwikkeling - Stadsvernieuwingscontract - SVC 6 « Rondom Simonis » - Actie A.1 Werkzoekenden - Goedkeuring van de overeenkomst.- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Il s'agit de l'approbation de la convention. Le volet six c'est aussi un volet emploi intercommunal. Donc Molenbeek-Saint-Jean/Koekelberg avec 800.000€ à la clé dans le cadre du projet socio-économique intercommunal Territoire zéro chômeurs de longue durée. Donc c'est cette technique qui nous vient de France et qui consiste à renverser, si vous voulez, la charge de la preuve et d'aller aider les chômeurs à sortir du chômage. Ici, on a un très gros subside total pour un projet qui va se dérouler sur trois ans, qui sera peut-être prolongé et qui va permettre l'engagement de deux personnes à la Mission locale de Molenbeek et au service emploi de Koekelberg pour pouvoir travailler à ce programme, Territoire zéro chômeurs de longue durée. A nouveau, une action importante dans le domaine de l'emploi.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci madame la présidente. On parle bien du point 21.

Mme la Présidente :

Alors moi, dans mon ordre du jour, je suis au point 17.

Mme Evraud :

Ah pardon, alors je suis en avance.

Mme la Présidente :

C'est le point qui correspond au contrat de rénovation urbaine CRU6 autour de Simonis, actions A1 chercheur d'emploi approbation de la convention report du 21 du douze 2022.

Ben écoutez, c'est bien, je vois que tout le monde est derrière nous pour ces projets importants. C'est chouette. J'aimerais qu'on parle autant des projets importants, réussis et en cours que des petits malheurs et des boîtes aux lettres cassées. Mais bon ok, on avance.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

32 votants : 32 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 32 positieve stemmen.

18. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Rénovation Urbaine (CRU) 6 "Autour de Simonis" - Actions de cohésion sociale - A.3.A Appel à projets Molenbeek Actions communales - Règlement.- report du 21/12/2022

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Stadsvernieuwingscontract (SVC) 6 "Rondom Simonis" - Acties op het gebied van de sociale samenhang - A.3.A Projectoproep Molenbeek Gemeentelijke acties - Règlement.- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

Oui, donc nous vous proposons un règlement pour des appels à projets que nous allons lancer dans le printemps ou plutôt après le Nouvel An 2023.

Donc, comme vous le savez, on a obtenu, on est parti d'un contrat de rénovation urbain qui est une sorte de contrat de quartier et régional autour de Simonis qui se projette sur trois communes différentes. Donc surtout Koekelberg et Molenbeek en partie aussi Jette et dans ce cadre, nous lançons des appels à projets. Mais évidemment, pour le faire, nous devons approuver d'abord un règlement pour désigner, pour pouvoir désigner plus tard des associations ou des citoyens qui s'inscriraient dans un tel appel. Donc on vous demande l'approbation de ce règlement.

Catherine Moureaux quitte la séance / verlaat de zitting.

Abdellah Achaoui préside la séance / zit de zitting voor.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je vous remercie, monsieur l'échevin.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Je me demandais si on ne pourrait pas faire aussi une section réunie sur le sujet parce que on se sent un peu largué. Par exemple, je vois qu'il y a un jury. Ce sont deux personnes du cabinet de la bourgmestre qui vont s'occuper de ce jury. Et en tant que conseiller, on se sent un petit peu mis à l'écart par rapport à toutes ces choses. Donc ce serait intéressant d'avoir une information plus parce que c'est vraiment que ce sont des sujets passionnants, donc ce serait chouette qu'on ait une information plus approfondie. Je vous remercie beaucoup.

M. le Président :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

Je pense que c'est une bonne idée de faire une section réunie sur le contrat de rénovation urbaine. Et donc en effet, il y a un jury avec plusieurs représentants régionaux et aussi un représentant du cabinet de la bourgmestre ce qui est tout à fait normal je pense, vu qu'il s'agit d'une compétence de la bourgmestre.

Par contre, il y a aussi deux représentants du secteur associatif, deux habitants du périmètre, un représentant de l'administration régionale des RU et des représentants de l'administration. Voilà.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin. Votre proposition a été retenue madame Evraud. Félicitations !

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Juste en guise de complément, parce que vous savez que j'ai déjà eu l'occasion d'intervenir à plusieurs reprises par rapport à la constitution des jury, que ce soit d'ailleurs pour les appels à projets ou pour l'occupation précaire de certains bâtiments, j'ai eu énormément de doutes quant à l'objectivité, la manière dont on gère les dossiers. Il s'est avéré qu'à plusieurs reprises, ce sont les amis des amis à qui on a octroyé des endroits dont moi. Je voudrais vraiment qu'on puisse élargir au maximum ces jurys pour qu'il y ait une totale transparence par rapport à l'octroi, que ce soient des moyens financiers ou que ce soient évidemment des occupations précaires. Merci.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

31 votants : 31 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

31 stemmers : 31 positieve stemmen.

19. Département Infrastructures et Développement Urbain - CRU 5 « Heyvaert-Poincaré » : Opération B1 - Logements Quai de l'Industrie 5-5B - Accord pour l'acquisition de deux parcelles situées Quai de l'Industrie n°3 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean.- report du 21/12/2022

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - SVC 5 " Heyvaert-Poincaré" - Project B1 - Woningen Nijverheidskaai 5-5B - Akkoord voor de aankoop van twee percelen gelegen te Nijverheidskaai 3, 1080 Sint-Jans-Molenbeek.- uitstel van 21/12/2022

M. le Président :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

C'est un point technique pour un projet qu'on vous a déjà présenté, mais je vais quand même le rappeler parce qu'il était important. Je pense que vous connaissez tous, pas tous peut-être la parcelle dont il s'agit. C'est à dire Quai de l'industrie numéro 5/5B. Ça ne vous dit pas grand-chose probablement, mais quand je vous dis que c'est la parcelle Pandy probablement ça va déjà vous donner un peu plus d'infos et en plus, donc c'est la parcelle qui jouxte le parc de la porte de Ninove et aussi le coin de la rue Heyvaert. C'est une parcelle vide depuis une dizaine d'années dont la Commune est devenue propriétaire dans le cadre du contrat de rénovation urbain numéro cinq qui bat son plein.

Donc on est en train de rentrer dans la phase d'exécution et donc nous avons l'intention et l'objectif de construire des logements à ce coin. Et pour ce faire, nous avons besoin d'une petite parcelle supplémentaire que nous voulons acquérir. Et donc ici, il s'agit donc de l'acquisition de ces parcelles ou de donner le mandat pour procéder à cette acquisition pour par après pouvoir construire des logements à ce coin, des logements qui seront des logements communaux.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

31 votants : 31 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

31 stemmers : 31 positieve stemmen.

20. Département Infrastructures et Développement Urbain - Occupation transitoire de la parcelle 18 de la friche gare de l'Ouest - Règlement de l'appel à manifestation d'intérêt.- report du 21/12/2022

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Transitoir gebruik van perceel 18 van het braakliggend terrein Weststation - Reglement voor de oproep tot blijken van belangstelling.- uitstel van 21/12/2022

M. le Président :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

Comme vous le savez aussi, la gare de l'Ouest est en pleine mouvance, en plein développement. On a déjà parlé quelques fois de la de l'occupation temporaire sur la parcelle qui va devenir un parc public géré par l'I.B.G.E. et donc l'occupation temporaire en face des bâtiments du CPAS qui vient d'être lancé avant l'aménagement de ce parc, mais à l'autre bout donc plutôt côté gare de l'Ouest, c'est à dire toute la parcelle qui s'étend entre la passerelle Beekkant et la gare de l'Ouest, mais donc du côté de la rue Vandennepeereboom, il y a une grande parcelle de 10.000 mètres carrés qui appartient à la SNCB et pour laquelle la SNCB souhaite aussi lancer un appel pour voir s'il n'y a pas une occupation temporaire qui serait possible sur ce site. Donc c'est un grand terrain vague où il y a évidemment des arbres de la nature, mais rien d'autre. Et donc la SNCB va lancer cet appel, va le faire avec d'une part Citydev qui est désignée par le gouvernement régional comme opérateur, comme assembleur, comme un peu le coordinateur de tous les développements sur la gare de l'Ouest. Et d'autre part, nous sommes aussi concernés évidemment parce que c'est sur notre territoire et donc nous lançons cet appel à trois. Et donc c'est pour vous demander de valider cette convention, ce règlement pour cette occupation temporaire. Merci,

M. le Président :

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Monsieur l'échevin, vous pourriez ajouter cette information là au niveau de la section réunie, parce que là aussi, on rame un peu. Merci.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

31 votants : 31 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

31 stemmers : 31 positieve stemmen.

Catherine Moureaux entre en séance / treedt in zitting.

Catherine Moureaux préside la séance / zit de zitting voor.

21. Département Infrastructures et Développement urbain - Opération Ré-création - Convention entre la Commune de Molenbeek-Saint-Jean et Bruxelles Environnement concernant les travaux de verdurisation de la cour de récréation de l'école communale n° 14 sise rue de la Flûte Enchantée 30 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Approbation de la convention et du protocole organisationnel.- report du 21/12/2022

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Operatie Re-creatie - Samenwerkingsovereenkomst tussen de Gemeente van Sint-Jans-Molenbeek en Leefmilieu Brussel betreffende de vergroeningswerken op de speelplaats van de franstalige gemeenteschool nr 14 gelegen Toverfluitstraat 30 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Goedkeuring van de overeenkomst en van het organisatieprotocol.- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

Donc nous avons répondu à un appel de Bruxelles Environnement concernant la verdurisation des cours de récréation. Et donc concrètement, c'est l'école communale numéro quatorze, rue de la Flûte Enchantée, qui a obtenu des fonds pour pouvoir verduriser sa cour et pour pouvoir rendre plus agréable sa cour et donc afin de pouvoir collaborer avec la Région et avec Bruxelles Environnement il y a donc une convention qui règle cette collaboration et qui donc nous met à disposition aussi l'argent nécessaire.

M. le Président :

Je donne la parole à monsieur Haouari.

M. Haouari :

Merci, Monsieur le Président. Est ce qu'on pourrait avoir plus de détails sur les aspects financiers, monsieur l'échevin?

M. l'échevin Van Damme :

Qu'est-ce que vous voulez savoir? Parce que tout est dans la délibération.

Qu'est-ce que vous voulez savoir, monsieur Haouari?

M. Haouari :

Est ce qu'il y a une charge en dehors du subside pour la Commune ?

M. l'échevin Van Damme :

Non. Je pense qu'il n'y a aucune contribution financière.

Mme la Présidente :

Je vais donner le détail si vous voulez. Le budget total du subside, c'est 235. 728 € précisément, et c'est effectivement entièrement à charge de la région.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Je me suis demandée, est-ce que le fait de verduriser les cours de récréation ne va pas un petit peu hypothéquer les jeux de groupe des enfants? Comment est-ce que les choses s'organisent à ce niveau? Parce que bon, c'est quand même de jouer à la chaîne.

Mme la Présidente :

Alors ici, en fait, c'est une cour de récréation qui n'est pas immense, dans laquelle il y avait déjà un préau. C'est un préau pour lequel on a connu début de législation, des difficultés. Il y avait des problèmes avec ce préau, donc on a aménagé le préau différemment pour passer outre ces difficultés et le sécuriser. Et ici, le projet récréation, c'est l'idée de pouvoir mettre aussi des potagers et de l'action verte pour pouvoir sensibiliser aussi à la nature. Donc ce n'est pas l'idée de mettre de l'herbe partout, mais c'est bien l'idée de pouvoir avoir des bacs de fleurs, de plantes, de potager et initier les enfants, entre guillemets, à l'agriculture. Donc non, je pense qu'il y a assez de place pour le faire. Ça viendra bien compléter le préau et ça donnera à la cour toutes les fonctions nécessaires à la fois de l'espace et à la fois des activités et aussi ce préau. Je pense qu'on a une belle cour de récréation en vue à la quatorze.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

32 votants : 32 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 32 positieve stemmen.

22. Développement durable - Approbation des conventions avec Bruxelles Environnement dans le cadre du subsidie Action Climat 2022.- report du 21/12/2022
Duurzame ontwikkeling - Goedkeuring van overeenkomsten met Leefmilieu Brussel in het kader van de subsidie Klimaatactie 2022.- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Achaoui.

M. l'échevin Achaoui :

En effet, il s'agit de trois conventions importantes en partenariat avec Bruxelles Environnement, dans le cadre de l'action climat que nous avons menée depuis un certain temps. Il s'agit de trois conventions importantes pour un montant total de 232.000 €, projet pleinement rempli par nos associations locales. Et donc nous sommes très fiers de pouvoir mener ces trois conventions. Un plan d'action climat qui comporte 150.000€, 42.000 € pour vers chez nous et 40 000 € pour le projet Molenbeautyful. Et donc c'est simplement approuver et pouvoir mener à bien ces trois projets. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci. C'est une excellente initiative. Par contre au niveau des investissements, pour tout ce qui est espaces verts, ce serait peut-être bien de répartir les subsides pour tout ce qui est espaces verts dans tous les quartiers parce qu'il y a des quartiers qui ne sont pas

suffisamment verdurisés et puis vous en avez d'autres qui le sont suffisamment. Donc peut être voir un peu une répartition. On a le quartier historique qui n'est peut-être pas suffisamment vert. On a le quartier Etangs Noirs, une partie du quartier maritime. Donc ce serait une bonne chose qu'on puisse aussi investir dans ces quartiers. Merci.

M. l'échevin Achaoui :

Merci monsieur Boufraquech. Bien évidemment, ces projets sont menés systématiquement en partenariat, avec des associations locales, mais évidemment, il y a un appel à projets et forcément, force est de constater que ce sont les associations qui sont très proactives dans différents quartiers. Il y a des associations qui sont fortement concentrées dans le Molenbeek historique, mais il y en a également de plus en plus et donc, nous essayons, à juste titre, et vous avez tout à fait raison. Mais encore une fois, ce sont les associations elles-mêmes qui redynamisent le périmètre. Mais on pourrait, le cas échéant, effectivement leur demander de pouvoir s'orienter vers d'autres périmètres qui ne sont à ce jour pas concernés. Merci.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

*Françoise Schepmans quitte la séance / verlaat de zitting.
Abdelkarim Haouari quitte la séance / verlaat de zitting.*

23. Propriétés communales - Nouvelle Loi communale articles 234 § 2 et 3 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestres et Echevins.- report du 21/12/2022

Gemeentelijke Eigendommen - Nieuwe Gemeentewet artikel 234 § 2 & 3 - Overheidsopdrachten - Kennisgeving van de besluiten van het College van Burgemeester en Schepenen.- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 29 votes positifs, 1 abstention.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 29 positieve stemmen, 1 onthouding.*

Patrick Bacart quitte la séance / verlaat de zitting.

24. Centre Communautaire Maritime - Rue Vandenboogaerde, 89-91-93 - Occupation de bureaux par l'ASBL GSARA - Avenant n°1 à la convention d'occupation approuvée par le Conseil communal du 20 novembre 2013.- report du 21/12/2022
Gemeenschapscentrum Maritiem - Vandenboogaerdestraat 89-91-93 - Gebruik van kantoorlokalen door de vzw GSARA - Wijziging nr. 1 van de door de gemeenteraad op 20 november 2013 goedgekeurde bezettingsovereenkomst.- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

C'est une A.S.B.L qui est avec nous depuis 2013 si je ne me trompe pas et pour laquelle il y avait deux bureaux et une réserve occupée. Et aujourd'hui ils vont diminuer leur occupation et du coup on aurait une révision à la baisse du loyer de 50 € et avec des charges forfaitaires également revues à la baisse.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
29 votants : 29 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
29 stemmers : 29 positieve stemmen.*

*Patrick Bacart entre en séance / treedt in zitting.
Danielle Evraud quitte la séance / verlaat de zitting.*

25. Cellule de Coordination des crèches - Projet pédagogique - Crèche Louise Lumen.- report du 21/12/2022
Cel Coördinatie Crèche - Pedagogisch project - Crèche Louise Lumen.- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
29 votants : 29 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
29 stemmers : 29 positieve stemmen.*

26. Taxes communales - Taxe additionnelle au précompte immobilier - Modification pour 2023.- report du 21/12/2022
Gemeentebelastingen - Opcentiemen bij de onroerende voorheffing - Wijziging voor 2023.- uitstel van 21/12/2022

*Le point est retiré de l'ordre du jour.
Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

27. Taxes communales - Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques - Renouvellement pour 2023.- report du 21/12/2022
Gemeentebelastingen - Aanvullende gemeentebelasting op de personenbelasting - Vernieuwing voor 2023.- uitstel van 21/12/2022

*Le point est retiré de l'ordre du jour.
Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

*Françoise Schepmans entre en séance / treedt in zitting.
Amet Gjanaj entre en séance / treedt in zitting.
Danielle Evraud entre en séance / treedt in zitting.
Taoufik Hamzaoui entre en séance / treedt in zitting.
Abdelkarim Haouari entre en séance / treedt in zitting.
Hicham Chakir quitte la séance / verlaat de zitting.*

**28. Taxes communales - Taxe sur les constructions et les reconstructions -
Modification.- report du 21/12/2022
Gemeentebelastingen - Belasting op het bouwen en herbouwen - Wijziging.- uitstel van
21/12/2022**

Mme la Présidente :

Alors, en l'absence de l'échevin des Finances, excusez parce qu'il est malade, c'est Monsieur l'échevin Mahy qui va le remplacer. Et Monsieur Mahy, je pense que vous allez aborder l'ensemble des taxes, les deux taxes.

Je donne la parole à monsieur l'échevin Mahy.

M. l'échevin Mahy :

Oui, il y a des augmentations dans les différents règlements taxes qui vous sont soumis ce soir. Si je ne devais prendre qu'un seul parce qu'il y en a un qui est très très fourni, si je devais prendre un seul dérèglement taxe qui porte sur les constructions et reconstructions, les grandes modifications sont les abattages d'arbres qui passent d'un tarif de 25 € à 300 € par arbre en demande de permis d'abattage ainsi que les superficies globales de façades modifiées. On passe de 15€ à 20€ du mètre carré.

Par contre, je souhaitais donner la parole à l'échevin de l'Urbanisme au sujet du règlement taxe qui suit parce qu'il est très fourni, lui, avec beaucoup de tarifs, mais je ne sais pas s'il est présent.

Mme la Présidente :

Non, malheureusement, et c'est inattendu. J'espère qu'il va bien.

M. l'échevin Mahy :

Oui, je m'attendais à ce qu'il soit là parce que c'est vrai que c'est. Ce sont surtout des augmentations portées par le service d'urbanisme à la demande du service d'urbanisme pour des actes qui requièrent effectivement, qui impliquent une charge administrative importante et ces augmentations sont en général liées à la charge administrative et à l'indexation minimum des tarifs. Voilà, je peux toujours recueillir des questions.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, Madame la présidente. Chers collègues, je suppose comme moi, vous attendiez avec le PRI, c'est à dire le cadastre, à ce que d'autres taxes augmentent après cette gestion catastrophique des finances de la commune. Nous allons, entendre avec beaucoup d'attention comment seront traités les Molenbeekoïses par rapport au cadastre. Mais ici, entre temps, on a

déjà commencé à saigner à blanc les habitants de Molenbeek, hein? Je ne sais pas si vous avez remarqué, mais tout augmente, que ce soit les taxes liées au permis d'urbanisme, aux modifications, l'augmentation ou la division d'immeubles, que ce soit l'abattage d'un arbre. Aujourd'hui, abattre un arbre, même s'il y a urgence, c'est 2 000 €. Aujourd'hui aller faire des photos... et donc aller chercher un document à l'administration, une carte d'identité, de faire des photos, une attestation de domiciliation les Molenbeekois vont payer beaucoup plus. Ce qui est dommage, Monsieur l'échevin, Monsieur Mahy, c'est que vous n'avez pas mis deux colonnes avec l'ancien prix et le nouveau prix. Ça c'est la technique pour évidemment que les gens ne se rendent pas compte de l'augmentation. Mais tout augmente à Molenbeek, le cadastre augmente, les délivrances de documents administratifs, les initiatives pour améliorer son logement. On parle aujourd'hui de soutenir la population dans le cadre de rénovation de bâtiments, les rendre beaucoup moins énergivores. Que fait la commune de Molenbeek? On augmente les taxes, on envoie des taxes pour faire les travaux chez soi, pour construire, pour faire des aménagements, on augmente les taxes pour sortir les documents et tout ça évidemment, c'est lié. Et je redis, et je peux le démontrer aisément à un problème de gestion et de gouvernance que j'ai déjà à maintes et maintes reprises évoqué ici.

Vous vous rappelez, chers collègues, à maintes reprises, je vous ai dit attention, on va supprimer la prime. Qu'a fait madame Moureaux ? Elle a supprimé la prime. J'ai dit attention, ils vont augmenter le cadastre. Moi, je me rappelle de l'échevin des Sports, d'ailleurs, c'est repris dans les réseaux sociaux, non, à Molenbeek on n'augmentera jamais les cadastres. Ah ben non, le cadastre a été augmenté et il est augmenté fameusement. Nous allons devenir la commune la plus chère du royaume avec cette augmentation là et toutes ces augmentations qu'on vous présente et que vous allez voter aujourd'hui parce que demain vous allez aller pleurer chez les citoyens, chez les électeurs, ce n'est pas nous, c'est ce sont les libéraux. Non, messieurs les socialistes, non messieurs les libéraux, aujourd'hui vous marquez votre accord pour encore plus saigner la population molenbeekoise, pour paraphraser mon collègue monsieur Ben Salah pour racketter les molenbeekois. C'est ce que vous allez faire aujourd'hui avec cette majorité qui est incapable de gérer la commune et on le voit tous les jours, il suffit d'aller dans la presse, le nombre d'articles qui démontrent que la commune est mal gérée. Merci pour votre écoute.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, madame la présidente. Eh bien, pendant un petit moment, le fédéral a spéculé concernant un saut d'index qui ne permettrait pas de bénéficier à la quasi-majorité des travailleurs de pouvoir voir leur salaire valorisé. Aujourd'hui, on parle d'une automatisation des index se rapportant à la taxation de différents points qui se rapportent directement aux services aux Molenbeekois. Je me posais la question est ce que, au vu de la situation, au vu de la situation cataclysmique et là je suis forcé, je suis bien obligé de rejoindre mon collègue monsieur El Khannouss. Au vu de la situation, ne serait-il pas sage d'arrêter de saigner les Molenbeekois? Ne serait-il pas sage de penser à arrêter d'indexer de manière systématique ces taxes, voire d'en créer de nouvelles, voire d'arrêter tout simplement cette volonté, d'une certaine manière, d'aller chercher de l'argent dans les poches qui ont de ceux qui en ont déjà très peu?

Honnêtement, je pense qu'il y a un cas de conscience qui doit se poser dans ce collège, il ne s'agit plus uniquement de situations de politico politiciens, mais il s'agit d'êtres humains. Et aujourd'hui, je souhaiterais faire appel à votre humanité pour veiller à faire en sorte que dans les cas de figure suivant et dans ceux qui vont suivre, parce que je le sais pertinemment

bien, il s'agit uniquement d'un report concernant le précompte, l'augmentation du précompte immobilier de 15 %.

Alors effectivement, pour un problème précédent, vous avez parlé d'Uccle. Alors oui, effectivement, nous ne sommes pas à Uccle et nous mettons tout en œuvre pour veiller à faire en sorte d'aider un maximum ceux qui en ont besoin. Néanmoins, ceux qui ont la possibilité de payer n'auront plus demain la possibilité de payer. Alors, de deux choses l'une soit nous continuons dans cette politique de taxation, de racket de manière systématique envers les citoyens qui ont encore la possibilité de payer, soit nous arrêtons et nous veillons à faire en sorte de trouver ensemble des solutions, notamment dans la bonne gestion des deniers publics et de ces fameux deniers publics que les Molenbeekois vous ont confié.

Alors, de deux choses l'une soit de vous écouter, vous l'entendez et on se met autour de la table et on essaye de trouver des solutions. Soit, vous allez dans cette direction et comme la précédente majorité, cette majorité qui avait vu cette volonté de taxer les Molenbeekois, cette majorité n'est plus, soyons clairs. Alors est ce que vous voulez aller dans cette direction? C'est votre problème. En tous les cas, ça ne doit pas être le problème des molenbeekois. Je le demande et je le demande simplement, faites preuve d'humanité par rapport à cette problématique. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Haouari.

M. Haouari :

Merci, Madame la Présidente. Enfin, tout d'abord, on est le 26 décembre et je trouve regrettable qu'on n'ait pas pu avoir ce débat sur les taxes dans le cadre d'un budget. On est le 26 décembre, on vote encore des douzièmes provisoires pour le premier trimestre. Je me demande à quand un budget présenté dans les délais légaux.

Par rapport à ces deux points taxe et je ne vais pas aborder le P.R.I., enfin le cadastre ni l'impôt des personnes physiques, l'IPP étant donné qu'ils ont été retirés de l'ordre du jour. Par rapport à ces deux points taxes, j'avoue une chose, je vois qu'il y a énormément d'imagination derrière. Je dirais même que vous êtes habités par une rage taxatoire. Alors quand je vois que certains montants font fois douze, monsieur Mahy vient de le dire, on passe de 25 € à 300 € pour certaines choses. Et puis alors la liste est longue, les taxes sont interminables. Au fait, on taxe tout, on va bientôt taxer la respiration, on a l'impression. Je me demande où vous voulez en venir. La situation est très compliquée pour les citoyens. Donc il y a l'augmentation du coût de la vie, l'augmentation du coût énergétique pour l'ensemble des ménages. Donc le pouvoir de proximité qui est la commune, le premier pouvoir de proximité du citoyen qu'est la commune, devrait faire un effort pour alléger un tant soit peu cette difficulté, cette difficulté qui s'est installée ces derniers mois au niveau des citoyens. La commune, qu'est-ce qu'elle fait? Eh bien, elle enfonce d'avantage le couteau dans la plaie. Elle ne fait qu'aggraver la situation. Donc ici, tout ce que font les Molenbeekois devrait être payé, y compris les petites photocopies, même celles-ci devront être payées. Je ne sais pas où vous voulez aller avec cela, et cela n'est qu'un début.

Vous avez dit vous-même en début de séance que, encore au mois de février ou mars, viendra l'augmentation de l'IPP et viendra l'augmentation du précompte immobilier et ainsi de suite et c'est interminable. Jusqu'où vous allez ? Vous faites saigner, comme vient de le dire mon collègue, et les commerçants, et les citoyens et les associations, vous faites saigner l'ensemble des Molenbeekois et je trouve ça regrettable. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Bacart.

M. Bacart :

Bonsoir. Je pense d'abord que notre commune fait un maximum pour les actions sociales. Je pense aussi que notre collègue, je n'ose pas le dire, ils n'osent pas le dire, voilà il y a un tas de problème et moi vivant depuis 38 ans à Molenbeek, je sais que les membres du collège on leur demande tout le temps à un tas de choses. Donc je pense que malheureusement les chiffres sont ce qu'ils sont. Mais il faut arrêter de dire qu'on ne sait rien faire quoi.

Je pense que c'est un peu ce que je voulais dire parce que c'est un peu comme ça que je le vois.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Oui, donc on voit que la commune, elle cherche de l'argent. Oui mais voilà, on est dans un contexte où les gens sont déjà frappés durement l'une crise après l'autre, le Covid où les gens ont perdu des revenus, puis les crises énergétiques, puis la guerre. Et donc les gens paient et paient. Les autorités ne font rien contre les profiteurs de guerre par exemple, ou comptaient sur profit ou quasiment rien. Et évidemment, ça tombe sur le citoyen, sur les communes qui cherchent de l'argent. Voilà, il faut mettre un peu dans le contexte maintenant les petits indépendants. Donc je vois pour les débits de boissons, ils vont augmenter. Vous augmentez la taxe de 50 à 300 pour les constructions. Ça a été dit ! Ben, on veut que les gens rénovent, isolent, mais ils seront plus taxés. Voilà. Et dans tous ce que vous cherchez, comme revenus, on ne voit aucune progressivité, aucune recherche de progressivité. Donc on dit les épaules les plus larges doivent porter les plus grands poids, mais vous ne faites aucun effort à ce niveau-là. Et donc c'est toujours sur les mêmes que ça tombe et ça devient insupportable. Donc, on ne peut pas vous suivre dans cette démarche.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Oui, merci Madame la présidente. Je voudrais tout d'abord préciser que la remarque de Mr Haouari est tout à fait correcte. Pour pouvoir parler de taxes, il faut connaître un budget. Aujourd'hui, il n'est toujours pas présenté. Alors vous nous vendez un chat dans un sac et c'est une façon de faire qui n'est pas correcte, aussi bien pour les gens de l'opposition que pour les gens de la majorité et d'ailleurs. Et je trouve très déplorable que depuis des années, vous n'arriviez pas à présenter le budget tel qu'il est prévu dans la nouvelle loi communale au mois d'octobre.

Aujourd'hui, avec l'ensemble des taxes que vous présentez et j'inclus déjà celles dont on discutera plus tard toutes les augmentations en tous les cas vous déshabiller la commune de son pouvoir de payer ce dont elle a besoin parce que vous allez encore dégoûter plus des personnes qui habitent sur la commune et qui ont éventuellement des moyens. Ils vont la quitter et vous ne finirez par ne plus avoir de personne qui pourra payer votre politique. Et je

crois qu'aujourd'hui vous allez devoir faire de gros efforts, non pas dans l'augmentation des taxes, mais dans le maintien des taxes et même pour des investissements qui sont faits au profit de personnes qui sont en difficulté. Parce qu'aujourd'hui, ce que vous êtes occupé à faire, finalement, c'est de demander à des pauvres, puisque nous sommes quand même la commune, la deuxième plus pauvre de Belgique, vous n'avez pas arrêté de nous le dire déjà depuis quelques mois en étant la commune la plus pauvre et en augmentant les taxes comme vous le faites, eh bien vous faites payer par des pauvres une politique pour des pauvres ou parfois pour des plus pauvres encore que eux mais vous allez finir par les mettre dans une situation qui sera irrécupérable pour eux également et qui les mettront dans un état de dépendance complet au niveau des pouvoirs administratifs et sociaux, au niveau de la commune. Alors si c'est ça la politique que vous voulez, si c'est ça la commune que vous voulez continuer, il y aura aucune commisération pour ces personnes et vous avez la plus grande outre guidance d'arriver ici en nous faisant chaque fois de grands discours sur des projets, des bonnes idées, des gros investissements, etc. Je vous le dis, arrêtez vos investissements privés et faites des économies. C'est le premier point et la première façon de réaliser un budget communal correct et de ne pas en faire pâtir les habitants, la commune. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci Madame la Bourgmestre. Alors euh, j'ai envie de dire, Madame la Bourgmestre, que vous avez en fait un salaire qui est le triple du salaire moyen d'un Molenbeekois. Vous avez aussi un cabinet qui coûte énormément à la collectivité. Vous êtes, madame la bourgmestre, en train d'infliger une contrainte supplémentaire, une contrainte supplémentaire à la population molenbeekois qui est déjà, qui a déjà besoin en tout cas d'une aide supplémentaire surtout dans la période que nous traversons actuellement.

L'enjeu actuel, madame la bourgmestre, est de faire face à la crise énergétique et de faire face aussi à l'inflation galopante et donc d'aider la population. Mais vous êtes, Madame la bourgmestre, en train de faire le contraire. Nous sommes dans une période où il faut en tout cas inciter les habitants à rénover leur parc de logements. Et donc avec cette taxe que vous êtes en train de mettre en place maintenant et cette augmentation de toutes les taxes, vous êtes en train de freiner les gens à rénover leur parc. Vous êtes en train de vraiment condamner des gens à vivre dans des passoires énergétiques, madame la Bourgmestre, Ce n'est pas avec ça qu'on va aider les Molenbeekois à mieux vivre. Ce n'est pas avec ces taxes que vous êtes en train d'augmenter d'année en année.

Alors, madame la Bourgmestre, vous nous dites aujourd'hui que vous avez besoin d'argent supplémentaire pour renforcer votre propre politique. Mais j'ai envie aussi de vous dire que, madame la bourgmestre, vous avez gaspillé l'argent du molenbeekois dans la politique, dans les politiques que vous avez menées depuis que vous êtes en place à Molenbeek. Malheureusement, ce n'est pas comme ça qu'on va avoir une commune qui peut tenir la route. Une commune qui peut vraiment mettre en place des politiques sociales, des politiques pour les Molenbeekois. Là, vous êtes vraiment en train de faire le contraire du contraire. Vous êtes vraiment en train de mettre en péril la situation financière et la situation sociale de tous les Molenbeekois.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci, Madame la Présidente. Je dois vous avouer que je suis assez étonnée de la manière dont certains font fi de la réalité et d'autres contextes économiques. Je vais juste rappeler quelques éléments quand même important la crise covid, elle n'est pas derrière nous. Donc ça a été énormément de dépenses, des recettes qui ont diminué. Et puis il y a une guerre aux portes de l'Union européenne et actuellement on est dans une situation inflationniste exceptionnelle, ce qui implique effectivement une augmentation des prix et donc une masse salariale aussi qui a explosé pour la commune de Molenbeek. Plusieurs indexations durant cette année et selon les prévisions pour 2023, il devrait y avoir au minimum trois indexations. Donc ça implique des millions d'euros. Il faut aller les chercher. Donc je pense qu'il faut qu'on soit responsable, effectivement, Donc il y aura des augmentations. C'est la réalité financière, c'est comme ça, mais je pense qu'il faut le faire comprendre aussi. Toutes ces indexations auront un impact énorme sur nos finances et donc il faut qu'on puisse augmenter certaines taxes. Je rappelle que ce collège n'a pas augmenté d'impôts substantiels depuis 2019. C'est bien de le rappeler. Effectivement, certains ont augmenté le précompte immobilier en 2016 alors que le contexte était assez favorable. Voilà, je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis :

Merci, madame la Présidente. Mais oui, une augmentation de taxes, une augmentation de frais pour les citoyens est inquiétante. Selon moi, les citoyens au jour d'aujourd'hui ont peur, ont peur de ce qui va leur arriver dans les semaines, les mois à venir, les années à venir. Ils viennent de vécu, de vivre une période très difficile. Cette période covid qui a été une crise sanitaire sans précédent. A peine sorti de cette crise sanitaire ou pas encore vraiment en sorti, ils rentrent dans une nouvelle crise qui était cette crise de la guerre en Ukraine qui engendre une crise énergétique sans précédent, des coûts énergétiques que les gens peuvent encore à peine subir parce qu'ils n'arrivent plus à lier les deux bouts. En fin de mois, ils ont de plus en plus dur et ils vont sonner aux portes du CPAS qui bien entendu se retrouve dans une situation

Encore plus catastrophique puisqu'ils doivent venir en aide à ces gens pour pouvoir leur permettre de vivre encore dignement. Derrière cela, on leur demande régulièrement de rénover leurs bâtiments, d'isoler leurs bâtiments pour mieux vivre cette crise énergétique. Mais ils n'ont plus d'argent, ils n'ont plus les moyens. Même s'il existe des fonds, il existe des aides budgétaires pour leur permettre de subvenir à ces ces renouvellements, ce n'est pas suffisant pour pouvoir faire face à toutes ces crises. La crise énergétique engendre des faillites. La crise sanitaire a créé des pertes d'emplois, un appauvrissement de notre population et bien sûr, un appauvrissement des citoyens lambda. Or, si les citoyens finalement s'appauvrissent, ils vont avoir dur et encore payer plus d'impôts et plus de taxes dans notre commune, et je crains que de plus en plus de gens iront frapper à la porte du CPAS ou simplement ne payeront plus leurs taxes. Alors on est bien conscient que la vie a augmenté. Tout le coût de la vie a augmenté, tous les frais de la commune ont augmenté et il va falloir trouver des solutions pour permettre à la Commune de faire face à tous ces surcoûts. Mais j'ai peur qu'à un moment, les citoyens n'en peuvent plus et se retrouveront pour la plupart, à la rue. Merci.

Mme la Présidente :

Monsieur Mahy.

M. l'échevin Mahy :

Oui. Alors je vais quand même rappeler certaines vérités. On n'est pas le seul collègue à avoir fait des augmentations de taxes, à avoir appliqué un index. Le collègue précédent l'a fait. Le collègue d'avant, le collègue d'avant et d'avant. Les taxes qui sont soumises à votre approbation aujourd'hui ne datent pas d'hier. Je ne sais même pas depuis quand elles datent. En fait, elles datent de dizaines d'années et on fait croire qu'on les crée ici. Alors effectivement, il y a des augmentations, il y a des augmentations, mais je ne l'ai pas, je ne l'ai pas caché. Il y a une augmentation importante sur un abattage d'arbres. C'est effectivement pour éviter que certaines personnes fassent tout et n'importe quoi. Mais ce n'est pas sur ça qu'il faut s'appuyer, c'est que, à un moment donné, on est obligé d'indexer certaines taxes pour faire entrer des ressources financières à la Commune, pour poursuivre certaines missions. Certains actes administratifs, les euros que l'on demande pour créer, pour produire des actes administratifs ne couvrent même pas le coût vérité puisqu'il y a des dizaines de personnes qui travaillent à établir ces actes administratifs, à faire fonctionner une machine, une informatique, etc. etc. Donc les augmentations de taxes, elles sont, je trouve, mesurées par rapport aux années que moi j'ai vécues dans d'autres, d'autres législatures, que ce soit comme échevin ou conseiller. À un moment donné, il ne faut pas dire que ce sont toujours les autres qui augmentent les taxes. Et quand on est au pouvoir, ben moi je n'en augmente aucune, ce n'est pas vrai. Je suis désolé, il faut rétablir une certaine vérité et les contextes sont à chaque fois différents et parfois on est obligé d'augmenter un peu plus les taxes que les années précédentes parce que le contexte le demande. Sinon on ne peut pas rendre un service efficace aux citoyens. Quant aux taxes qui concernent par exemple, j'en ai entendu beaucoup parler, qui concernent les constructions et reconstructions. Mais la taxe qu'on demande est une partie infinitésimale de ce que coûte une rénovation aujourd'hui, de ce que coûte une construction aujourd'hui, ce sont vraiment des tarifs qui sont des peanuts par rapport à ce que le demandeur va payer in fine, et c'est sa juste contribution à l'effort communal. Parce que si on établit aucune taxe, eh bien je crois que le débat sur les deux taxes qui sont revenues d'une manière lancinante, le PRI et l'IPP seraient considérablement augmentées. Donc ce sont des taxes qui permettent, qui permettent d'être un tampon par rapport à l'augmentation d'autres taxes que nous ne souhaitons pas évidemment. Mais la réalité est celle-là. Je voulais rappeler cette vérité également.

Mme la Présidente :

À mon tour, je voudrais aussi ajouter un mot. Tout d'abord. En fait, si vous regardez la réalité des communes aujourd'hui, toutes les communes belges vont mal. Et à Bruxelles, ce n'est pas moins de huit communes en dehors de la nôtre qui vont augmenter leurs PRI l'année prochaine. Donc pour 2023, ça fait neuf communes sur 19. Donc vous voyez bien que c'est vraiment pas du tout quelque chose qui a trait au mode de gestion. C'est quelque chose qui a trait, comme je l'ai déjà dit, aux indexations répétées, à la crise de l'énergie qui est très lourde. Et en fait, pour le dire de manière très simple, je pense que c'est ce que le chef de groupe du Parti socialiste a dit aussi, l'inflation est là, donc l'argent vaut moins. On est dans une spirale d'inflation pour l'instant en Europe. Et donc effectivement, pour pouvoir continuer d'avoir les mêmes services, il y a certains éléments qu'on est obligés d'augmenter. Si je prends les communes qui vont faire ces mouvements, je peux aussi dire avec facilité que dans plusieurs d'entre elles, on trouve à la tête de la commune qui va augmenter son PRI, le parti d'où viennent messieurs Haouari et El Khannouss, et dans une autre qui sera la championne, parce que là, je pense que Monsieur El Khannouss est mal informé, qui sera la championne en 2023 du PRI, on trouve le parti que représente Mr. Ben Salah, le parti DEFI ainsi que le parti ECOLO que représente Mr. Hamzaoui. Monsieur Hamzaoui à qui j'ai également envie de dire malheureusement, que je ne comprends pas son intervention puisqu'en fait la différence majeure de taxe qu'on fait ce soir, c'est une différence à caractère écologique puisque la différence majeure qu'on fait ce soir, c'est sur l'abattage des arbres. Pourquoi, pour préserver nos arbres. Parce que la commune manque d'arbres. Et donc c'est là que les montants

changent radicalement, avec une logique de punir l'infraction sur l'abattage d'arbres, effectivement, avec ce montant qui est un montant symboliquement extrêmement élevé de 2.000 € puisqu'on ne compte pas qu'il soit autorisé dans cette commune d'abattre des arbres sans en avoir obtenu l'autorisation. Donc j'ai un petit peu de mal à suivre cette logique-là.

Pour finir, je veux dire qu'on a introduit seulement une taxe, ce qui n'est franchement pas grand-chose. Une taxe nouvelle, pour faire payer ou au prix coûtant la photocopie des A3? Ça c'est la taxe qu'on a introduite. Photocopie des A3. Désormais on paiera la photocopie A3 de la page en noir et blanc 0,25 € et la photocopie A3 de la page en couleur 0,35 €. Pour le reste, ce sont des différences qui sont liées à l'indexation. Ce sont des simplifications administratives avec parfois plutôt un seul montant que deux. C'est le cas par exemple pour la construction destinée à l'habitation qui rejoint le taux de la construction qui n'est pas destiné à l'habitation. C'est assez logique à comprendre. Simplification administrative, c'est plus facile dans nos services, c'est à l'avantage du citoyen parce que ça permet d'aller plus vite et honnêtement par rapport à la présence du logement sur le territoire. Aujourd'hui, ce qu'on doit faire. L'un d'entre vous l'a dit et c'est réel, c'est rénover le bâti existant qui est en mauvais état. Et ce n'est pas la nécessité de construire de grands nouveaux bâtiments de logements, le logement est la fonction forte qui va venir fortement gentrifier, si on n'y prend pas garde dans les endroits où le terrain vaut beaucoup, et qui sinon, doit absolument à tout prix en fait être modéré parce que nous avons déjà une densité de population parmi les plus élevées de Belgique. Donc ça, c'est ce qu'il y a derrière les modifications qu'on fait aujourd'hui, et je pense que c'est largement exagéré la manière dont l'opposition en parle, mais je ne peux pas dire que je ne comprends pas leur logique. Ils ont une logique d'opposition, point à la ligne.

Monsieur Haouari.

M. Haouari :

Merci, madame la Présidente. Alors donc, on parle d'index, on parle d'augmentation, ce n'est qu'un index, il y a une inflation, on doit indexer. Donc, je rappelle qu'il y a une décision cadre qui a été prise dans ce conseil il y a deux ans, me semble-t-il, pour une indexation automatique des taxes. Ici, on parle d'index. Alors je prends l'exemple de l'abattage d'un arbre, ça passe de 25 € à 300 €, c'est fois douze, c'est 1.200 %. Est-ce que l'index en Belgique, est-ce que l'inflation est de 1.200 %, ça non. Donc arrêtez de parler d'index et de vous cacher derrière l'index. Il y a des augmentations très importantes. Vous parlez madame, la Bourgmestre, vous parlez de la photocopie à 0,25 et à 0,35 €, dites il y a combien de copies A3 par an à la commune? 100, ça va rapporter 25 € au noir et blanc, 100 en couleur, 35 € pour 60 €. Vous faites ce débat. Il y a combien de copies A3 à la commune? On dirait qu'il y en a des milliers par jour. S'il y en a si peu, pourquoi insister pour augmenter et pour instaurer cette taxe? Vous n'augmentez même pas ici, vous le dites vous-même, vous l'instaurerez. C'est bien de dire qu'il n'y a pas eu d'augmentation de taxes, je rappelle ces dernières années, et c'est complètement faux, je rappelle qu'il y a la première augmentation taxe, celle qui a été signalée par Monsieur El Khannouss tout à l'heure, c'est la suppression de la prime. Il y avait 1 million d'euros qui étaient distribués aux Molenbeekois et qui aujourd'hui sont retenus dans le budget communal, qui ne sont pas redistribués aux Molenbeekois. La suppression de la prime cadastre qui a été instaurée lors de l'augmentation du PRI en 2016 qui venait annuler à 100 % l'augmentation du PRI pour des milliers de familles, a été supprimée. Donc, c'est déjà 1 million de plus dans le budget communal. Et alors, l'inflation, c'est bien. On peut éventuellement envisager d'augmenter certaines choses, mais quand il y a inflation, quand il y a indexation, il y a aussi le précompte immobilier qui est indexé. Donc il y a déjà une augmentation automatique du précompte immobilier. L'impôt des personnes physiques est aussi augmenté de manière automatique. Si les salaires sont plus importants, la taxation est plus importante, donc les revenus communaux, les centimes additionnels communaux augmentent inévitablement. Et puis il y a la dotation générale des communes qui augmente

de manière importante. On l'a vu lors de la dernière modification budgétaire, elle a augmenté de manière importante et d'autres subsides augmentent aussi. Donc ici, ...

Mme la Présidente :

Vous avez terminé votre temps. Merci beaucoup. Merci. Je pense que ce que vous évoquez là sont des éléments qu'on aura l'occasion de discuter, évidemment, dans le cadre du débat sur le budget, Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, Madame la Présidente. Et bien évidemment, je vais réfuter toutes les tentatives d'argumenter cette augmentation. J'ai écouté religieusement le chef, le chef de groupe faisant fonction, parce que, à ma connaissance, le chef de groupe, c'est Monsieur Ikazban, le chef de groupe faisant fonction essayant de trouver des raisons valables pour justifier ces différentes augmentations dont certaines sont astronomiques. Je ne vais pas les répéter. Ça a été dit par plusieurs de mes collègues, mais moi, je le répète, ces augmentations, contrairement à ce que vous essayez de faire croire, madame la Présidente, c'est aussi lié à votre incapacité à gérer correctement les deniers de la commune, l'argent du contribuable. Je peux vous faire ici la litanie de la longue liste de ce que vous avez jeté par la fenêtre, les choix politiques que vous avez faits. Excusez-moi, les dossiers, les dossiers où il y a eu des magouilles, je pense aux tapis rouge, etc. etc. La liste est très longue. Les masques que vous avez achetés à 190.000 € que les Molenbeekoïses ont jetés. Ah oui, pour vous ça, 190.000 €, ce n'est pas grave hein? Ah non, ça, ce n'est rien, ce sont des bonbons, qu'on consomme et puis on jette l'emballage. Et je peux encore vous citer la longue liste des différentes dépenses qui font qu'aujourd'hui on va chercher l'argent dans la poche des Molenbeekoïses. Je me réjouis de voir que le MR, je ne vais pas dire se soulève, mais en tout cas se lève contre cette taxe, et dénonce le fait qu'il y aura des taxes qui vont saigner les Molenbeekoïses. Je me réjouis. J'espère évidemment que ça va se concrétiser lorsqu'on va passer au vote. Mais il est clair aujourd'hui que vous avez cité le nombre de communes qui rencontrent des difficultés. Molenbeek est aussi une des communes avec son taux de chômage élevé, avec sa pauvreté, deuxième commune la plus pauvre qui rencontre d'énormes difficultés. Mais la raison principale pour laquelle aujourd'hui Molenbeek rencontre des difficultés financières. Je ne vais pas rappeler les 25 millions que vous avez trouvés dans le fonds de réserve, Madame la bourgmestre, quand vous êtes arrivés au pouvoir de cette commune, je ne vais pas vous rappeler. Oui, oui, il y a 25.000.000 €, 18 millions d'euros plus 5,4 millions du boni 2018 25 millions, ça fait près de 25 millions dans le fonds de réserve qui étaient là, à votre disposition, que vous avez dilapidé pour pouvoir mettre aujourd'hui la Commune en situation de faillite, de faillite concrète et pas seulement de faillite virtuelle. Et ce sont évidemment les Molenbeekoïses qui vont payer malheureusement.

Mme la Présidente :

Merci, votre temps est écoulé.

Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, Madame la Présidente. Eh bien, j'ai l'impression de pouvoir assister à l'orchestre du Titanic. C'est vraiment, c'est vraiment le cas de le dire. Honnêtement, vous jouez du violon pendant que le bateau coule, et le meilleur moyen que vous trouviez entre guillemets à sortir de cette situation, c'est que vous montiez les premiers dans les chaloupes. Les Molenbeekoïses en ont marre. Les Molenbeekoïses d'une manière générale, et on l'entend, je ne sais pas si beaucoup d'entre-vous sortent pour pouvoir discuter avec eux, ils en ont marre à un tel point où ils pensent vendre et partir, pour en revenir au PRI. Pour être clair, il ne s'agit

pas d'une mesure uniquement qui vise 20.000 propriétaires. Elle vise également, je parle du PRI, elle vise également tous les locataires, et leur confort de vie. Alors j'ai cru que j'étais sur la lune quand j'ai entendu votre chef de groupe et vous dire, bon, c'est une logique d'opposition et Monsieur, votre chef de groupe faisant fonction, oui, c'est comme ça, c'est normal les choses, les taxes, ça augmente. C'est normal qu'on taxe les gens. Mais je vous rappelle que quand vous vous êtes fait élire, c'était contre ces taxes, c'était contre l'augmentation du PRI. C'était pour veiller à faire en sorte d'éviter justement la suppression de la fameuse prime qui aide les propriétaires. C'est pour toutes ces raisons-là qu'ils vous ont porté dans la rue. C'est pour toutes ces raisons-là qu'il y a eu cette majorité qui s'est organisée. Je vous rappelle encore une fois, et je le dis encore une fois parce que je pense que vous devez l'entendre, la majorité précédente est tombée à cause principalement de cette question. Alors, si vous voulez servir les Molenbeekoïses, je vous invite à basculer votre gouvernail et veiller à faire en sorte d'éviter ce genre d'erreur. Car ma logique, ce n'est pas une logique d'opposition, c'est une logique de défense des intérêts des Molenbeekoïses, et ça jusqu'à la fin. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Alors Monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Oui. Donc si j'ai bien compris, donc vos taxes que vous augmentez, c'est pour le bien des habitants. Euh, bon, c'est un peu bizarre parce que je vois l'exploitation des débits de boissons qui passe de 50 à 300 euros. Bon, franchement, les petits indépendants, ils ont déjà, s'il y a une catégorie qui a vraiment souffert pendant ces crises-là, c'est bien ceux-là. Et vous allez encore y contribuer. M. Mahy, bon, je comprends votre logique, mais il faut voir les gens, c'est l'accumulation de toutes les augmentations de prix, des taxes, etc. C'est ça qui leur tombe dessus. Mais je pense, vous et vos collègues, vous ne pouvez plus vous mettre à la place des gens, vous gagnez trop. Non, ça c'est le problème, c'est que les politiques d'un certain niveau, ils gagnent beaucoup trop par rapport à la population. Si vous gagniez 1.500 ou 2.000 € comme beaucoup de gens, ben vous ne réagiriez pas de la même façon. Si vous avez 5.000 €, c'est beaucoup plus facile à supporter évidemment. Voilà. Et en plus, bon, c'est au niveau de la commune. Oui, les possibilités sont limitées. Il y a des difficultés parce qu'il y a aussi des mesures qui sont à d'autres niveaux par vos partis, à d'autres niveaux qui ne sont pas prises comme limitation de prix des loyers ou de l'énergie, etc. Évidemment, ça pèse sur les communes et sur les gens. Et alors vous vous dites, oui, je ne sais rien faire, mais vous êtes dans les partis et qu'est-ce qu'ils font? Ils sont à tous les niveaux et ils ne font rien.

Mme la Présidente :

Merci, Monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci. J'ai été cité donc j'aimerais réagir par rapport à Mr. Ben Salah. Oui effectivement quand il y a une inflation, il y a aussi une augmentation de l'indexation et notamment l'indexation sur le personnel. Donc ça fait une masse salariale qui est plus élevée et donc ce sont des éléments de base en économie. Donc faudrait m'expliquer où vous allez rechercher des recettes. Et donc oui, il arrive d'augmenter certaines taxes, ça peut arriver. On comprend la situation qui est très compliquée, très compliquée pour nos concitoyens. Elle est aussi compliquée pour la commune et j'entends bien et je comprends que le collège essaie de trouver des solutions. Mais si vous avez des propositions, n'hésitez pas à les faire. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci. Alors à ce stade, je pense qu'on va voter. Je vous propose d'avoir un écran de vote pour le point 28.

M. Hamzaoui :

Madame, Madame la bourgmestre, nous n'en avons pas encore pris la parole.

Mme la Présidente :

Ah, il y avait des paroles en ligne en plus. D'accord, pardonnez-moi, je n'ai pas su cela. Qui est la première personne qui s'était inscrite? Monsieur Eylenbosch, allez-y.

M. Eylenbosch :

Merci, madame la Présidente. Tout d'abord, vous m'avez envoyé une petite photo d'écran parce que mon épouse est assise à côté de moi. Effectivement, je suis à la maison et donc le salon on le partage et donc effectivement, elle est assise à côté de moi. C'est comme si elle était du public. Mais je vous rassure, elle ne participe pas au conseil communal et elle se tait pendant mes interpellations. Donc, vous ne l'entendez pas. Elle ne vous dérange pas.

Mme la Présidente :

Monsieur Eylenbosch, c'était simplement pour protéger votre vie privée en fait, que je vous ai envoyé cette photo, en toute sympathie et en toute amitié.

M. Eylenbosch :

Il n'y a pas de problème avec mon épouse, elle est du domaine public, elle n'est pas cachée, hein. Donc voilà, moi, chez moi, au moins, je la montre. Alors j'ai entendu toutes les remarques qui ont été faites. Je rejoins à nouveau Monsieur Haouari, mais je crois effectivement qu'on aura un débat beaucoup plus important au moment du budget ou au moment de la présentation des taxes, du précompte immobilier et de l'impôt sur les personnes physiques concernant les centimes additionnels. Parce que on oublie aussi qu'il n'y a pas que les augmentations de la commune, il y va également y avoir les augmentations de la Région qui elles seront peut-être très conséquentes et que quand vous multipliez les augmentations sur les augmentations, ça va faire très mal. Ça, c'est une certitude. À côté de ça, je voudrais faire une remarque également parce qu'on a parlé du coût du personnel et du coût du personnel en le disant, les indexations, les ceci et ça. Mais je suis désolé, moi, aujourd'hui, votre politique du personnel a fait que vous avez provoqué une augmentation importante de la masse salariale de la commune simplement par une décision politique de nomination. Eh bien, à partir du moment où vous avez fait ça, ne soyez pas surpris d'avoir cette masse de salaire supplémentaire que vous allez devoir payer avec l'index et avec les augmentations complémentaires qui doivent être données aux personnes. Eh bien, c'est à vous d'assumer votre responsabilité. Et peut-être que dans ce cadre-là, vous devriez voir où vous avez la possibilité de faire des économies. Et ça veut peut-être dire qu'à un moment donné, il va falloir réfléchir à devoir faire du licenciement là où c'est possible, de telle façon que vous puissiez faire des économies de ce côté là également, comme vous allez devoir faire des économies sur l'ensemble des départements de la commune avant de commencer à penser à augmenter vos taxes. Merci.

Mme la Présidente :

Alors, Monsieur l'embauche, merci, puisque vous proposez, vous, effectivement une voie alternative. À part ça, ce n'est pas celle qu'on a choisie alors.

Monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci, merci madame la Présidente. Euh, parce que ce que je vois en fait, embobiner, embrouiller, noyer le poisson, c'est votre devise, madame la bourgmestre. Et je viens de constater aussi que le président de votre groupe vous suit aussi dans cette voie. Vous parlez de la crise Covid dans laquelle vous n'avez même pas gaspillé, même pas un cent. En fait, tout a été payé par la Région et par d'autres instances. Vous parlez de la guerre donc vous êtes en train de nous embrouiller encore avec des sujets, des sujets alors qu'on parle vraiment de taxes au niveau communal. Madame Moureaux, vous parlez aussi d'abattage d'arbres, mais vous ne parlez pas en fait de taxe, d'une taxe que vous proposez, que vous infligez maintenant à la population une taxe de 20 € par mètre carré pour tout ce qui est entretien de la façade, pour tout ce qui est isolation. C'est à dire qu'un Molenbeekois demain, qui souhaite rénover, qui souhaite en tout cas isoler mieux sa façade, il doit payer une façade par exemple de 100 mètres carrés. Il doit payer 2.000 € pour rénover en tout cas cette façade juste pour le citoyen vis à vis de sa commune. Alors 2.000 €, madame la Bourgmestre, c'est un salaire, c'est un grand salaire, c'est un salaire, c'est aussi un montant très important. Donc Monsieur Mahy, quand il parle de petits montants, je suis désolé, 2.000 €, ce n'est pas un petit montant, monsieur Mahy. Et Madame la Bourgmestre, quand vous parlez aussi d'abattage d'arbres, mais pourquoi vous ne parlez pas aussi de cette taxe de 20 € par mètre carré? Vous parlez d'une chose, mais abordez toutes les taxes que vous proposez. Donc du coup, madame la bourgmestre, votre discours est contraire à la réalité. On parle d'une grande augmentation, mais on ne parle pas que d'une indexation. Madame la Bourgmestre, les citoyens doivent savoir aussi que la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui, c'est aussi une le résultat et le fruit d'une mauvaise gestion et une mauvaise gestion qui nous a menés à perdre beaucoup d'argent dans les actions judiciaires, etc. Madame la Bourgmestre, n'essayez pas d'embobiner les gens. Vous êtes en train de ruiner la population molenbeekoise, vous êtes en train de mettre vraiment la faillite de notre commune et vous êtes vraiment entraîné de saigner les Molenbeekois. J'ai dit.

Mme la Présidente :

Merci. Je propose qu'on passe au vote.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

33 votants : 24 votes positifs, 9 votes négatifs.

De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers : 24 positieve stemmen, 9 negatieve stemmen.

29. Taxes communales - Redevances sur la délivrance de pièces et de renseignements administratifs - Modification.- report du 21/12/2022
Gemeentebelastingen - Retributies voor het afleveren van administratieve stukken en inlichtingen - Wijziging.- uitstel van 21/12/2022

Mme la Présidente :

Est-ce que je peux considérer que c'est le même vote pour la taxe suivante ou est-ce que vous voulez un nouvel écran de vote? Je crois que ce sera le même vote, même vote.

Mme Moureaux quitte la séance, M. Achaoui prend la présidence.
Mevr. Moureaux verlaat de zitting, M. Achaoui hervat het voorzitterschap.

Le Conseil approuve le point.
33 votants : 24 votes positifs, 9 votes négatifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 24 positieve stemmen, 9 negatieve stemmen.

Hicham Chakir entre en séance / treedt in zitting.
Catherine Moureaux quitte la séance / verlaat de zitting.
Abdellah Achaoui préside la séance / zit de zitting voor.

30. Marchés publics - Nouvelle Loi communale articles 234 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.- report du 21/12/2022
Overheidsopdrachten - Artikel 234 Nieuwe Gemeentewet – Overheidsopdrachten – Kennisgeving van de besluiten van het College van Burgemeester en Schepenen.- uitstel van 21/12/2022

M. le Président, Abdellah Achaoui :

C'est le budget communal de l'exercice 2023, arrêt des crédits provisoires pour le premier trimestre 2023. Il s'agit d'un report.

Je donne la parole à Monsieur Haouari.

M. Haouari :

Merci, Monsieur le Président. On va bien sûr approuver le point. On ne va pas empêcher la commune de fonctionner. Il y a des dépenses de fonctionnement, des salaires. Mais je répète, je répète ma remarque de tout à l'heure, je trouve regrettable que la commune n'arrive pas, cette majorité a été installée il y a quelques années, à l'avant dernier budget communal, que ce ne soit pas présenté dans les temps, ne serait-ce qu'au mois de décembre au moins, toujours fonctionner avec plusieurs mois de crédits provisoires, de douzièmes provisoires. Ce qui implique et pour moi, c'est le début de la non-gestion de la mauvaise gestion de la non-gestion. C'est le fait de ne pas respecter les délais. C'est déjà de là qu'il faut commencer, ce sont les délais. Il faut apprendre à respecter les délais, peut-être pour mieux fonctionner. Merci.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Merci Monsieur Haouari.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

31. Finances - Budget communal de l'exercice 2023 - Arrêt de crédits provisoires pour le 1er trimestre 2023- report du 21/12/2022
Financiën - Gemeentebegroting van het dienstjaar 2023 - Vaststelling van voorlopige kredieten voor het eerste trimester 2023- uitstel van 21/12/2022

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

32. Finances - Fabrique d'église Saint Rémi - Compte 2021.- report du 21/12/2022
Financiën - Kerkfabriek Sint Remigius - Rekening 2021.- uitstel van 21/12/2022

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

33. Communication - Image et Valorisation - Octroi de subside pour un projet ponctuel- report du 21/12/2022
Communicatie - Imago en Valorisatie - Toekenning van een subsidie voor een gericht project- uitstel van 21/12/2022

*Le Conseil est informé.
De Raad wordt geïnformeerd.*

34. Prévention - Subside à l'asbl DUNE pour le projet Médibus - Année 2022- report du 21/12/2022
Dienst Preventie - Subsidie aan de vzw DUNE voor het Médibus-project - Jaar 2022- uitstel van 21/12/2022

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

*Paulette Piquard quitte la séance / verlaat de zitting.
Abdelkarim Haouari quitte la séance / verlaat de zitting.*

35. Développement Durable - Subside Communal POTAGERS.1080 - 2022 - Octroi 2.- report du 21/12/2022
Duurzame Ontwikkeling - Gemeentelijke Subsidie MOESTUIN.1080 - 2022 - Toekenning 2.- uitstel van 21/12/2022

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je donne la parole à M. Milis.

M. Milis :

Merci Monsieur le Président. Tout simplement, j'ai fait une observation l'année dernière en demandant si on pouvait apporter une attention plus particulière à l'ordre et au rangement de ces espaces potagers, entre-autres situés tout près du Mettewie. Et je dois bien avouer que tout ça, ça a été fait et que ces potagers ressemblent vraiment à des potagers, sont bien entretenus et je suis très content que ça se passe très très bien. Et voilà, je ne peux que m'en réjouir.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Merci. Je vous remercie infiniment, Monsieur Milis, pour ce complément d'information et à la fois compliment.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
31 votants : 31 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
31 stemmers : 31 positieve stemmen.*

Paulette Piquard entre en séance / treedt in zitting.

36. Propriétés communales - Octroi d'un subside ponctuel aux associations actives sur la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en matière de logement - Exercice 2022- report du 21/12/2022
Gemeentelijke eigendommen - Toekenning van een eenmalige toelage aan de verenigingen actief in de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek inzake huisvesting - Dienstjaar 2022.- uitstel van 21/12/2022

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je donne la parole à M. Mahy.

M. Mahy :

Nous passons au point 36, Propriétés communales, l'octroi d'un subside ponctuel aux associations actives sur la commune de Molenbeek. Monsieur Mahy voudrait dire un mot.

M. l'échevin Mahy :

Merci Monsieur Achaoui. Il s'agit d'octroyer deux fois 6.750 € à l'asbl Bonne Vie, à l'asbl La Rue, pour une opération qui est assez bien dans l'air du temps. C'est pour soutenir leurs actions en termes d'économie d'énergie, non pas simplement en termes de formation puisque d'autres le font déjà, mais en achetant des kits économiseurs d'énergie. Donc c'est à dire avec du concret, ils vont chez les gens, il leur faut du matériel pour parfaire ou pour renforcer leurs économies d'énergie. Et bien nous leur proposons d'utiliser des crédits pour faire ces petits achats de matériels pour lesquels ils n'ont pas au jour d'aujourd'hui de soutien. Il nous semblait intéressant de soutenir ce genre d'opération qui a une plus-value directement dans les logements de Molenbeek.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je vous remercie Monsieur l'échevin.

Mme Evraud, vous avez la parole.

Mme Evraud :

Merci Monsieur le Président. En fait, j'aurais bien voulu vous demander s'il y a un espoir, parce que c'est très bien, La Rue, je ne critique pas, mais ils s'arrêtent à la voie de chemin de fer et la partie du nouveau Molenbeek n'a pas ce type d'aide. Donc, est-ce que ce ne serait pas imaginable qu'on puisse aussi faire bénéficier les gens de cette partie de Molenbeek, de ce genre de choses? S'il vous plaît. Merci.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Merci Madame Evraud, Monsieur l'échevin.

M. l'échevin Mahy :

Je ferai remonter votre requête aux deux A.S.B.L qui effectivement ont un périmètre décrit, peut-être contraint par elles-mêmes, mais je pense qu'elle pourrait être sensible à votre demande d'étendre cette intervention à tout Molenbeek.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Merci Monsieur l'échevin.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

32 votants : 32 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 32 positieve stemmen.

37. Secrétariat communal - Interpellation déposée par M. Mutambayi, Conseiller communal NVA, relative à la crise de l'accueil à Molenbeek-Saint-Jean.- report du 21/12/2022

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door M. Mutambayi, betreffende de opvangcrisis in Sint-Jans-Molenbeek.- uitstel van 21/12/2022

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Il s'agit de l'interpellation déposée par M. Mutambayi qui n'est pas là. On me signale qu'il n'est pas là.

*Le point est retiré de l'ordre du jour en l'absence de Monsieur Mutambayi.
Het punt wordt van de dagorde gehaald door de afwezigheid van Mijnheer Mutambayi.*

*Abdelkarim Haouari entre en séance / treedt in zitting.
Taoufik Hamzaoui quitte la séance / verlaat de zitting.*

38. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal Défi, relative à la problématique de consommation de drogue sur l'espace public.- report du 21/12/2022

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid Défi, betreffende het probleem van het drugsgebruik in de openbare ruimte.- uitstel van 21/12/2022

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Il s'agit de l'interpellation déposée par M. Ben Salah qui lui, est là, relative à la problématique de la consommation de drogue sur l'espace public. Je vous cède la parole, monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Donc, plusieurs habitants m'ont fait part de leurs inquiétudes et eu égard à la surconsommation de drogue dans l'espace public, ce problème prend énormément d'ampleur dans nos rues, les entrées de maisons et dans les sous-sols de métro. La responsabilité des pouvoirs publics est de garantir la sécurité des habitants, de protéger nos enfants, et cela sans pour autant négliger la prise en charge des consommateurs de drogue qui sont également victimes de vendeurs de mort. La Commune contribue financièrement à ce titre et ça fait partie du point précédent. J'imagine que la bourgmestre va s'étaler sur le sujet, depuis de nombreuses années, au projet régional de lutte contre la toxicomanie au sein de l'asbl Transit.

Plusieurs villes du pays ont développé des projets spécifiques pour circonscrire les risques de propagation et par là-même, de protéger les personnes vulnérables. C'est pourquoi mes questions sont les suivantes : quelles sont les mesures préventives mises en place par les services communaux, santé et prévention pour éliminer ce problème? Car il dure, il dure, il dure, ça devient vraiment, vraiment problématique dans la mesure où j'ose imaginer que les citoyens se posent réellement une question, est-ce qu'on fait réellement quelque chose pour eux, est-ce qu'on a réellement envie d'endiguer cette problématique, ou d'une certaine manière, elle sert et là, ce serait effectivement scandaleux. Ma deuxième question, avez-vous l'intention de mettre en œuvre des actions préventives ciblées dans les quartiers sensibles particulièrement touchés par ce problème? Je pense naturellement à Ribeaucourt, croisement Léopold II. C'est l'une des artères les plus touchées par cette problématique et c'est l'une des artères le plus visible. Ensuite, quel bilan pourrait-on tirer du partenariat avec l'asbl Transit depuis le nombre d'années avec laquelle on a collaboré ? Je voudrais bien savoir qu'est-ce

qu'on a en tirer? Parce que dans la rue, visiblement, ça ne change pas, visiblement pour beaucoup, quoi qui se passe, rien, rien ne change. Donc pourriez-vous nous renseigner également sur le nombre d'opérations répressives? Parce qu'effectivement, la prévention est extrêmement importante. Néanmoins, l'aspect répressif est évidemment nécessaire, qui se sont déroulés à votre initiative dans notre commune sur la question de la consommation de drogues. Je vous remercie.

Catherine Moureaux entre en séance / treedt in zitting.

Catherine Moureaux préside la séance / zit de zitting voor.

Mme la présidente :

Y-a-t-il d'autres collègues qui veulent intervenir? Monsieur Ben Salah, tout d'abord, vous avez posé un certain nombre de questions qui ont pour point commun leur vastitude. Et donc, effectivement, une des façons de répondre, c'est d'organiser une section réunie, parce que je pense que c'est vraiment un sujet qui pourrait le mériter. Et voilà, moi je vais répondre aujourd'hui déjà dans les grandes lignes, à la thématique et aux questions que vous posez. Et je pense que ça ne suffira pas et j'ai envie de dire pour personne et c'est bien normal. Donc ce seront les grandes lignes et si vous le souhaitez, et si l'ensemble des collègues le souhaitent, on peut faire une commission réunie là-dessus.

Alors tout d'abord, comme je vous en avais déjà fait part, en fait, ça fait deux ans qu'on fait face à un développement complètement inédit du trafic de drogue et singulièrement du trafic international de drogue. Malheureusement, on a pu observer assez rapidement des conséquences négatives dans nos quartiers et à partir de juin 2021, j'ai fortement réagi. J'ai été toquer à toutes les portes et j'ai finalement à ce moment-là été mandatée par l'ensemble des Bourgmestres de la région pour expliquer à la ministre de l'Intérieur, madame Verlinden, la gravité du phénomène, la mutation du phénomène et ses implications dans la vie quotidienne de nos quartiers. Et surtout, j'ai insisté déjà à l'époque sur l'attention qu'il fallait avoir sur ce thème pour l'avenir de nos jeunes dans nos quartiers. Parce qu'il faut bien se rendre compte, par rapport à cette problématique, que les organisations criminelles qui ont pour core business le trafic de stupéfiants, elles ont profité de la crise sanitaire, elles ont profité du Covid pour s'implanter et le trafic, il est bien plus important qu'auparavant. Il passe par le port d'Anvers et le port d'Anvers est devenu tout doucement, vraiment, la plaque tournante de l'Europe et d'Anvers, il s'est progressivement répandu dans toutes les grandes villes du royaume et au-delà. Alors s'en sont suivies des contrôles accentués. Mais malgré les enquêtes importantes qui ont été menées par les forces de police fédérale, malgré les centaines de milliers, centaines de milliers de messages et d'informations récoltés via les réseaux téléphoniques craqués par la police, malgré les nombreuses arrestations qui ont déjà eu lieu, en fait, le combat, on sait qu'il sera difficile, on sait qu'on doit le poursuivre. Et aujourd'hui, vous avez vu que notre ministre de la Justice se trouve sous protection renforcée en raison des menaces qui pèsent sur lui et sa famille et qui émane de ces trafiquants. Donc, ce sont ces mêmes milieux mafieux de la drogue qui empoisonnent nos quartiers. Et à vrai dire, c'est une situation inédite. Donc quand vous dites, c'est toujours la même chose, non, il y a une donne qui a changé malheureusement et en empirant, c'est plus grave qu'auparavant. J'avais déjà eu l'occasion de vous le dire. C'est plus grave aussi parce que ça s'est disséminé à des endroits plus nombreux. Il y a plus d'endroits qui sont concernés.

Alors, il y a néanmoins de bonnes nouvelles. Et, suite notamment à mon insistance permanente parce que j'ai vraiment été harcelante, il y a enfin un vaste plan anti-drogue qui inclut l'ensemble des autorités fédérales, régionales et communales, politiques, judiciaires et policières, qui a été avalisé par le gouvernement. Et donc ça, c'est vraiment la suite, en fait, de juin 2021, où j'ai interpellé d'abord la ministre de l'Intérieur, puis écrit au ministre de la Justice, puis et c'est vrai que c'était harcelant, mais au final, on a enfin un plan antidrogue.

Alors évidemment, dans ce plan, il y a une série d'initiatives variées, ça va du renforcement des contrôles à Anvers, la plus forte répression pour les malfrats et aussi l'amplification des collaborations entre les différents services impliqués. On a aussi un volet européen avec la contribution des autorités européennes, policières et judiciaires fortement mobilisées.

Et puis, on a un volet santé qui était là lorsqu'on a présenté le plan antidrogue, et le volet santé tente de mieux suivre et de soigner les toxicomanes parce qu'on sait que ce volet-là, c'est plutôt un problème de santé publique.

Alors, pour en revenir au niveau local, on devrait pouvoir mesurer les effets de cette initiative fédérale dans quelques mois. Je l'espère. Cependant, et ça, c'est la partie plus molenbeekoise vraiment de ce que je voulais vous répondre, de notre côté, avec les moyens que nous avons nous mis en place et avant les autres, parce qu'en fait, une partie du plan drogue régional et du plan drogue fédéral vient de chez nous. Parce que nous, on avait déjà réformé nos processus de ce côté-là. De notre côté, avec les moyens que nous avons mis en place, on continue de travailler d'arrache-pied et on commence à obtenir des bons résultats, très concrets. Des résultats parce que le projet pilote qu'on a mis en place, c'était fin de l'année dernière. Et donc pour rappel, je vous l'avais déjà dit ici durant plusieurs mois, mon cabinet, les services de la zone de police et ceux du procureur du roi ont travaillé ensemble pour optimiser la communication, construire et élaborer de nouveaux outils de suivi et améliorer le fonctionnement pratique des différents services impliqués. Chacune des entités concernées, c'est à dire la Commune, le Préventif, la Police, et le Parquet a revu ses procédures pour travailler plus étroitement ensemble, pour définir des priorités et pour rendre le tout plus efficace. Et ça marche! Alors, cette nouvelle organisation, elle a permis clairement, premièrement, d'identifier plus vite et plus précisément les données du problème, par rue, par quartier, par bandes, de manière extrêmement précise. Deuxièmement, cette nouvelle organisation a permis de mieux collaborer et de travailler en complémentarité dans la réaction face à la problématique du trafic de stupéfiants. Et troisièmement, d'assurer un vrai suivi pluridisciplinaire face à ces situations, en respectant strictement les prérogatives et les impératifs de chacun. Quand il y a une collaboration comme ça, il y a toujours une crainte un peu diffuse mais qui peut devenir un véritable frein, un véritable obstacle de voir ses prérogatives empiétées par les autres et d'avoir une difficulté dans la collaboration. On a su travailler de manière suffisamment intelligente, suffisamment concertée et suffisamment approfondie pour éviter cet écueil. Évidemment, je ne vais pas pouvoir m'étendre plus longuement sur le fonctionnement du projet pilote et vous comprendrez aisément pourquoi, mais je peux vous dire qu'il a mené à de nombreuses opérations d'envergure, avec des observations qui ont permis des arrestations, évidemment des fermetures. Aujourd'hui, on a au moins sept lieux de vente dans les six mois qui viennent de précéder qu'on a fermés. Des arrestations, des jugements, l'incarcération de dealers et de fournisseurs, ce qui était devenu extrêmement rare du fait justement que la collaboration n'était pas suffisamment précisément établie. Et chacun travaillait de son côté, certes le mieux possible, mais ça ne donnait pas un alignement des priorités tel qu'on pouvait pratiquer une action efficace. Aujourd'hui, notre projet pilote se poursuit, au départ de Molenbeek. Il a été étendu à l'ensemble du territoire de la zone de police. Des réunions entre les différents partenaires se poursuivent régulièrement. La dernière a eu lieu à la fin du mois passé. Et par ailleurs, je vous l'ai dit, notre plan sert de base pour l'élaboration du plan régional.

Alors, par ailleurs, on en a parlé tout à l'heure et c'est très important, il y a une attention particulière à avoir par rapport aux transports en commun, aux stations de métro et aux usagers des transports en commun. Probablement que vous l'aurez lu, la STIB a fait savoir par voie de presse qu'elle est débordée par ce phénomène dans de nombreuses stations et les stations qui reviennent le plus souvent quand on parle avec la STIB ou qu'on lit la STIB, c'est Botanique, c'est Porte de Namur, c'est Yser et c'est Ribeaucourt. C'est aussi la gare du Midi, j'ai oublié de le mentionner. Alors moi, ça faisait plusieurs mois que j'essayais de voir la

STIB et j'ai enfin pu avoir la STIB autour de la table, le 9 décembre. Donc dans cette réunion où j'avais invité la STIB, on a pu, avec la police mais aussi avec les services préventifs de la commune, discuter à bâtons rompus avec la STIB. Alors, qu'est-ce que j'ai demandé à la STIB? J'ai demandé que dans Ribeaucourt, il y ait une présence humaine constante. Parce que moi je suis complètement persuadée que ça c'est le plus important, c'est qu'il y ait une présence humaine constante pour pouvoir avertir, mieux cibler le travail des policiers. Parce que savez-vous qu'aujourd'hui, nos services de police descendent déjà dans la station au minimum deux fois par jour, parfois plus. Malheureusement, cela ne suffit pas pour assurer le sentiment de sécurité à chacun. Et donc ça, c'est ce que j'ai demandé. Mais là aussi, on va travailler ensemble. Ce que j'ai demandé, c'est difficile et donc des propositions concrètes devraient être examinées prochainement. La balle est dans leur camp. C'est clair que nous, ce qu'on souhaite, c'est l'intensification de la présence et une présence qui soit si possible fixe pour lutter contre le phénomène. Alors, en parallèle, et je vous remercie parce que je pense que vous avez, tous ceux qui ont pris part à la discussion tout à l'heure en ont parlé. Il faut savoir qu'il y a quinze ans, on n'aurait pas été comme ça, tout le monde n'aurait pas parlé de ça. Tout le monde a parlé de la prévention et tout le monde a parlé de la réduction des risques. Et ce sont deux piliers très importants dans la lutte contre le phénomène de drogue. Et je vous remercie tous pour ça. Alors, qu'est-ce qu'on fait avec les partenaires préventifs? Et vous me demandiez qui étaient nos partenaires préventifs. Tout à l'heure, j'avais commencé une liste. Alors, nos partenaires préventifs, c'est notre service Move, le Pont, Médecins du Monde, c'est Transit, c'est Dune, mais c'est aussi Ribeaucare, les maisons médicales, le centre de santé mentale d'Ici et d'Ailleurs et évidemment la salle de consommation à Bruxelles-Ville, aujourd'hui, elle ne nous est pas accessible. En fait, elle n'est pas accessible pour les personnes qui sont domiciliées sur notre territoire, elle est accessible sur un périmètre qui est un périmètre plus précis. Et donc nous, il faudra attendre l'ouverture du futur centre régional intégré qui devrait prendre place en 2026. Et on travaille avec Transit à l'installation de ce centre au quai des Armateurs, à côté des bâtiments du Port. Alors, dès le début de ce projet, on avait réuni une plateforme molenbeekoise pour pouvoir informer les professionnels du secteur associatif et pour pouvoir commencer déjà la médiation vers les publics et la réflexion sur les aménagements qu'il serait utile d'après nous, mais surtout le travail avec la première ligne pour pouvoir avoir le contact avec les usagers et rendre opérationnel le centre intégré immédiatement dès qu'il serait ouvert. Donc, maintenant que les premières ébauches du centre intégré ont été approuvées par le gouvernement régional, les architectes vont introduire la demande de permis. Et dès le début de l'an prochain, on va relancer la plateforme locale pour redonner l'information aux professionnels et redonner un coup vers les professionnels de première ligne et qu'ils puissent déjà organiser la diffusion de l'information et la médiation de l'information vers les usagers.

Alors la convention qu'on a avec Transit, on l'a déjà votée tout à l'heure, Transit travaille avec nous dans le cadre du Plan stratégique Sécurité prévention. Et vous pouvez consulter les annexes à la convention, parce que les annexes à la convention comprennent le rapport d'activité de Transit et je dois dire que c'est un rapport d'activité de première qualité. Là, vous pouvez aussi trouver les renseignements pratiques sur l'activité de Transit. Alors, je pourrais poursuivre en déclinant chacune des initiatives qu'on mène pour lutter contre le trafic de drogue et aider les toxicomanes. Mais je pense que, à ce stade, je vais m'arrêter là. Je veux juste souligner que nous sommes avec tous ces services, avec les maraudes de Transit, le service Dune de réduction des risques avec l'aide médicale de base de Médecins du Monde, avec les maraudes et l'accompagnement quotidien du Pont, nous sommes toujours particulièrement attentifs à toutes les initiatives et nouveautés dans ce domaine. C'est un domaine dans lequel la commune de Molenbeek a une grande expertise et je reste personnellement persuadée que face à ce problème qui se double de celui des armes en circulation, j'ai déjà eu l'occasion de vous en parler, on doit agir avec force, avec détermination, avec de nouvelles techniques, avec une forme de décloisonnement et de dialogue nouveaux. Et il est hors de question de tolérer cette tentative de prise de pouvoir sur l'espace public et sur les habitants que certains tentent de nous imposer en utilisant la menace, en utilisant la

violence, en utilisant la terreur. Et donc avec les forces de police, avec le parquet, avec nos services préventifs, je continuerai de me battre pour à la fois rétablir un climat serein dans les quartiers, protéger les Molenbeekoïses et indiquer très nettement aux malfrats que si Molenbeek est une commune accueillante, eux, n'y sont pas les bienvenus. Voilà ce que je voulais vous répondre aujourd'hui.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, madame la Présidente. Et, bien évidemment, j'accueille très, très favorablement la possibilité de pouvoir avancer avec une section réunie pour pouvoir en discuter de manière un peu plus approfondie. Je pense qu'il y a une telle problématique, ça se tient à bras le corps d'une certaine manière, et au vu du temps qu'il faut prendre pour pouvoir veiller à faire en sorte de faire collaborer tous les services et se mettre autour de la table, je pense nous, au niveau local, c'est toujours ça de gagné. Vous n'avez pas besoin d'harcéler d'une certaine manière, donc ça c'est important. Moi ce que j'ai envie de dire, c'est que le phénomène à Rixensart notamment, est un phénomène assez spécial, pourquoi, car il est dans une artère extrêmement fréquentée en plein milieu des badauds, tous les jours, des enfants voient un triste spectacle. Tous les jours, des familles tentent de garder leurs enfants tout près d'eux car ils ont peur. Ils craignent justement que leurs enfants se retrouvent face à ce type de spectacle, et in fine, ils devront donner des explications. Ceux qui ont entre guillemets le pouvoir de pouvoir faire cesser ce spectacle. Je tiens à remercier évidemment les services d'ordre, le service de police, les services de prévention, nos gardiens de la paix. Je tiens à remercier toutes ces personnes, la Croix-Rouge, les maraudes de Transit, évidemment, mais tous ces services-là, sans qu'on leur donne une direction bien précise, ne vont pas, entre guillemets, résoudre le problème. Alors, j'entends effectivement que le ministre de la Justice et le ministre de l'Intérieur travaillent, et l'Europe également. Je souhaiterais qu'on s'allie d'une certaine manière opposition-majorité, car là il ne devrait plus y avoir d'opposition et de majorité sur cette question-là. Je pense qu'il serait intéressant, vraiment, de pouvoir avancer vers une collégialité dans la lutte.

Mme la présidente :

Merci Monsieur Ben Salah, merci beaucoup. Je pense qu'on va faire une commission réunie sur ce sujet. Madame Aelbrecht, vous voulez bien le noter s'il vous plaît? Oui, un grand merci.

Vous êtes d'accord les collègues, parce que c'est une entorse au règlement d'ordre intérieur. Madame Evraud, allez-y.

Mme Evraud :

Je vous remercie. Mais comme vous m'aviez dit tout à l'heure que vous répondriez en même temps ...

Mme la présidente :

J'ai répondu en même-temps.

Mme Evraud :

Oui, oui, oui, d'accord, mais pas à ma question. Quand j'ai parlé des benzodiazépines mélangés à l'alcool et qui pouvait poser de gros problèmes, je pense aussi qu'on n'a pas parlé de ce volet, je dirai plus intimiste, des problèmes que rencontrent un certain nombre de nos concitoyens dans ce genre de problématique, où finalement les familles sont complètement

démunies. Et je pense qu'il faudrait ajouter ce volet-là à nos réflexions parce que ça touche énormément.

Mme la Présidente :

Je pense que ça rentrera dans le cadre de la section réunie. C'est un sujet extrêmement vaste, clairement. Merci.

Alors, sauf erreur de ma part, Monsieur Ouassari, Monsieur Mutambayi et Madame Addi étant absents, c'est correct, je pense que nous allons passer au huis clos. Merci à tous, merci aux techniciens, merci au public, pas très nombreux ce soir, mais merci quand-même. Merci à l'Informatique, merci à la technique.

39. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ouassari, Conseiller communal Molenbeek Autrement, relative à la salle du Conseil communal.- report du 21/12/2022

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ouassari, Gemeenteraadslid Molenbeek Anders, betreffende de gemeenteraadszaal.- uitstel van 21/12/2022

*Le point est retiré de l'ordre du jour en l'absence de Monsieur Ouassari.
Het punt wordt van de dagorde gehaald wegens de afwezigheid van Mijnheer Ouassari.*

40. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Mutambayi, Conseiller communal NVA, relative à la violence contre les policiers - Report du 23/11/2022.- report du 21/12/2022

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Mutambayi, gemeenteraadslid NVA, over geweld tegen politieagenten - Uitstel van 23/11/2022.- uitstel van 21/12/2022

*Le point est retiré de l'ordre du jour en l'absence de Monsieur Mutambayi.
Het punt wordt van de dagorde gehaald door de afwezigheid van mijnheer Mutambayi.*

41. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Addi, Conseillère communal PTB*PVDA, relative au retard dans l'octroi des cartes orange pour les demandeurs d'asile du centre Sebrechts.- report du 21/12/2022

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Addi, Gemeenteraadslid PTB*PVDA, over de vertraging bij de toekenning van oranje kaarten aan asielzoekers van het centrum Sebrechts.- uitstel van 21/12/2022

*Le point est retiré de l'ordre du jour en l'absence de Madame Addi.
Het punt wordt van de dagorde gehaald door de afwezigheid van Mevrouw Addi.*